3e année, n° 336 — Le numéro 10 centimes — Mercredi 13 décembre 1916.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien", 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement : fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT, Rue du Midi, 70 (près de la Bourse), Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. — Léon DONNAY (Pangloss), Directeur de la rédaction; A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef; Emile PELS, Secrétaire de la rédaction.

Principaux collaborateurs : Mme Elisabeth Zemianska, MM. Em. Bâlon, J. Capron, L. Delbove, R. Foucart, H. Leclercq, P. Liégeois, I. Van Cleef, Dr J. Vanroy.

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 11 décembre. — *Soir.*

Sur le front de la *Somme*, calme relatif; en revanche, le combat d'artillerie s'est ravivé sur les bord de la *Meuse*.

Sur le front est de *Transylvanie*, les Russes ont échoué dans des attaques vigoureuses, qui, du reste, n'ont nullement entravé notre rapide marche en avant dans la *Grande-Valachie*.

Dans le coude formé par la *Czerna*, de nouvelles attaques des Serbes et des Français se sont écroulées sans autre résultat que des pertes sanglantes pour les assaillants.

Berlin, 12 décembre.

A l'Ouest. — Armée du prince héritier Rupprecht de Bavière : Sur le champ de bataille de la *Somme*, l'activité combattive de l'artillerie, qui s'était considérablement ralentie depuis fin novembre, a de nouveau augmenté d'intensité, dans l'après-midi, d'une manière passagère.

Armée du kronprinz allemand : Sur la rive orientale de la *Meuse* et à proximité de la *Moselle*, vigoureux feux d'artillerie et de lance-mines, sans activité d'infanterie.

A l'Est. — Front du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière : Des entreprises de patrouilles couronnées de succès sur le *Stochod* nous ont précieusement renseignés par la capture de prisonniers sur la répartition des forces russes.

Front du général-colonel archiduc Joseph : Dans les *Carpathes boisées*, sur la *Smotrec* et la *Baba Ludova*, ainsi qu'au cours de la nuit dans le secteur de *Mestecanesci*, de vigoureuses attaques réitérées ont été totalement repoussées par des troupes allemandes et austro-hongroises. De même des deux côtés de la vallée du *Trotosut*, les Russes ont fait intervenir à nouveau des hommes et des munitions en des assauts vains contre quelques positions de hauteurs. Des chasseurs allemands ont ramené d'un raid effectué au nord de la *Ludowa*, 10 prisonniers et 3 mitrailleuses. Au nord de *Sulta*, les Russes ont été de nouveau délogés d'une hauteur enlevée par eux dernièrement.

Armée du feldmaréchal général von Mackensen : Le combat progresse sur le front entier. *Uiziceni* et *Mizil* sont en notre pouvoir. Le groupe d'armée, particulièrement la 9e armée, a capturé au cours des derniers trois jours plus de 10,000 prisonniers, plusieurs canons et beaucoup de matériel de campagne.

Front de Macédoine : Avec exaspération, les troupes de l'Entente, surtout les Serbes, s'élancent journellement contre les positions germano-bulgares sur les deux rives de la *Czerna*. Egalement hier, elles y ont subi de nouveau un grave et sanglant échec.

Berlin, 12 décembre. — *Officiel.*

Sa Majesté l'Empereur a lancé la proclamation suivante :

Soldats ! Animé du sentiment de la victoire que vous avez acquise par votre vaillance, nous avons, ainsi que les souverains des Etats alliés, fait une offre de paix à l'ennemi. Que le but qui s'y rattache soit atteint par là, est une chose encore incertaine.

Vous devez continuer avec l'aide de Dieu à tenir tête à l'ennemi et à le battre.

Grand quartier général, 12 décembre 1916.

GUILLAUME I. R.

La proclamation qui précède a été envoyée également à la marine impériale avec le passage complémentaire suivant :

Cet ordre s'adresse également à ma marine, qui a consacré toutes ses forces avec fidélité et efficacité à la lutte commune.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Zurich, 1er décembre 1916. — Un *Suisse* revenu d'Angleterre, où il a vécu longtemps et s'est trouvé, depuis le début de la guerre, en rapports suivis avec les réfugiés belges qui s'y comptent par dizaines de milliers, a livré au journal socialiste *Volksrecht*, de Zurich, des détails très instructifs sur le traitement auquel l'Angleterre soumet les Belges qui ont cherché un asile chez elle. Ces renseignements, qui méritent d'attirer sérieusement l'attention, sont publiés dans le *Volksrecht* sous le titre significatif de « Les Belges esclaves de l'Angleterre ». L'article commence par constater que depuis deux ans des milliers de réfugiés belges sont *obligés* de *travailler* dans les *fabriques anglaises de munitions et matériel de guerre*, dans des conditions « analogues à celles des *gens de couleur employés dans les plantations* de Ceylan et de l'Inde ». L'auteur donne ensuite les détails suivants :

Lorsque la Belgique fut occupée, le Gouvernement anglais offrit l'hospitalité au peuple belge. Peu après, l'Angleterre ayant besoin d'un très grand nombre d'ouvriers pour la fabrication des munitions, on s'aperçut que cet acte de bienfaisance constituait une *brillante affaire*. En cette occurrence, l'Angleterre procéda avec méthode. Dans les ports hollandais de Flessingue et de Rotterdam déjà, donc en *territoire neutre*, et aussi au Havre, les réfugiés belges furent en quelque sorte triés par les consulats anglais compétents qui déterminèrent leur lieu de destination et leur genre de travail. Les passeports des réfugiés furent revêtus non seulement du visa du consulat, mais aussi d'une mention spéciale indiquant le nom de la fabrique de munitions à laquelle ces Belges étaient destinés. Aussitôt arrivés à Londres, les réfugiés furent immédiatement répartis entre les usines et autres entreprises de tout le pays, où ils furent employés, et le sont encore, à la fabrication de toutes sortes de matériel de guerre. De cette façon, Maxim, Vickers et Armstrong ont gagné des milliers et des milliers d'ouvriers. Il y a une injustice révoltante dans ce fait que les réfugiés belges sont pour ainsi dire *dégoûtés* dans ces ateliers et obligés d'y travailler dans les conditions les plus désavantageuses qui puissent s'imaginer. Ils ne peuvent *quitter leur emploi sans une permission écrite du patron* et ce dernier peut réclamer le concours de la police pour les forcer à travailler. Les *salaires* sont inférieurs — *par heure jusqu'à 45 centimes en moins* — à ceux que touchent les forces indigènes ayant la même capacité productrice. Dès le début, les ouvriers belges ont été obligés de travailler *pour forcer la main aux grévistes anglais*, ce qui a inspiré au monde ouvrier d'outre-Manche un ressentiment des plus amers contre les Belges. Il n'y a aucune issue à cette situation pour les Belges qui se trouvent en Angleterre; ils doivent, dans des conditions humiliantes, exécuter les *travaux qui leur sont imposés* ou bien sont condamnés aux *travaux forcés*. Presque chaque jour, les journaux citent des cas d'ouvriers belges condamnés à plusieurs mois d'emprisonnement pour avoir recherché un travail plus rémunérateur sans y avoir été autorisés par leur patron. La légation belge à Londres est impuissante à remédier à cet état de choses; on connaît plusieurs cas où le ministre belge répondit expressément qu'il ne pouvait intervenir. *Tant est lourd le bras dont l'Angleterre a enlacé le gouvernement belge.* La peine d'emprisonnement une fois accomplie, on laisse aux Belges le choix d'être envoyés dans un *camp d'internement*, soit de partir *en «volontaires» pour les tranchées* de l'armée belge ou anglaise. En juillet et en août 1915, par exemple, des centaines de Belges avaient déjà passé des mois entiers sous les verrous, chacun dans une cellule, pour avoir contrevenu aux règlements concernant le travail. Vers cette époque, on leur ouvrit les portes de leurs prisons, à la condition qu'ils aillent s'embarquer *pour Gallipoli*. Les livres bleus des « Prison Commissioners » et du directeur du « Aliens Act 1905 » donnent le chiffre des réfugiés qui ont passé par les prisons anglaises; les remparts des « Islington Camps » ainsi que les maisons de détention de Brixton, Pontonville, Wandsworth, Wormwood Scrubs et Reading en ont à eux seuls enfermé et *transformé en soldats* beaucoup de centaines; car, qui ne préférerait pas la possibilité de la mort à la détention en cellule? Celui qui veut connaître la situation faite à la population belge en Angleterre ne doit pas se rendre à Londres, où les Belges aisés s'adonnent aux plaisirs; il ne trouvera pas davantage une image répondant à la réalité des faits dans l'*Indépendance* paraissant à Londres. Les débats judiciaires mettent, à l'occasion, en pleine lumière la situation réelle, par exemple lorsqu'ils montrent des gens qui, après 30 *heures supplémentaires* par semaine d'un travail intensif, veulent s'octroyer de temps à autre un jour de repos. Dans les colonies belges, dispersées par tout le pays, il règne un sentiment d'amère déception; les réfugiés se sentent sous l'étreinte de l'injustice, de la violence, et se savent abandonnés par leur propre gouvernement. Pour des peccadilles qui vaudraient à un Anglais une amende de quelques shillings, des *pères de famille belges ayant combattu à l'Yser* sont arrachés à leur famille, jetés pour *trois mois dans une maison de travaux forcés* et, plus tard, menés dans un *camp de prisonniers de guerre*. Ni dans la presse anglaise, ni dans la presse belge, on n'ose exposer ces faits; les accusateurs seraient sévèrement punis. Il faut attendre la fin de la guerre pour apprendre toute la vérité sur le sort de la population belge esclave de l'Angleterre. Mais alors cette vérité marquera le *gouvernement anglais* et aussi dans une certaine mesure, le *gouvernement belge* d'une flétrissure ineffaçable.

Ces révélations sont d'autant plus significatives qu'elles viennent de *source neutre* et sont publiées par une feuille qui n'est *nullement germanophile*.

Le Gouvernement général en Belgique.

Arrêté concernant les conduites électriques pour l'éclairage et la transmission de force motrice. — Art. 1er. — Les projets de toute nouvelle installation de conduites électriques pour l'éclairage et la transmission de force motrice, et de tout ouvrage destiné à compléter ou modifier des installations déjà existantes doivent, avant le commencement des travaux être examinés et autorisés par les autorités allemandes désignées ci-après :

Bureau central du gaz, des eaux et de l'électricité (Hauptstelle für Gas, Wasser und Elektrizität), à Bruxelles,

Direction des ponts et chaussées près le Gouvernement général en Belgique (Baudirektion beim Generalgouvernement in Belgien),

Administration impériale allemande des postes et télégraphes (Kaiserlich deutsche Post- und Telegraphenverwaltung), à Bruxelles,

Dans le district de la place forte d'Anvers : « Verkehrs-Offizier vom Platz », à Anvers,

Dans le district de la place forte de Namur : « Verkehrs-Offizier vom Platz », à Namur,

Hors des districts des places fortes d'Anvers et de Namur : « Verkehrs-Offizier beim Generalgouvernement », à Bruxelles.

Les demandes, auxquelles on joindra les plans et descriptions en double exemplaire, doivent être adressées uniquement à la « Hauptstelle für Gas, Wasser und Elektrizität », à Bruxelles, qui se mettra en rapport avec les autres autorités compétentes en vue d'accorder l'autorisation.

Art. 2. — Ne sont pas soumises à une autorisation :

Les conduites installées à l'intérieur des maisons et celles établies au-dessus ou au-dessous d'immeubles quand elles constituent une propriété particulière et ne servent pas à l'intérêt public, mais à la condition

1. qu'elles soient construites sans cuivre ni aluminium et

2. qu'elles se trouvent à une distance d'au moins 10 mètres de toutes les conduites et de tous les immeubles servant à l'intérêt public, notamment des rues, eaux et conduites téléphoniques et télégraphiques, et qu'elles ne croisent pas les conduites téléphoniques ou télégraphiques.

Art. 3. — Les dispositions de l'avis du 22 décembre 1914 du Gouverneur général, titre B : « Installations téléphoniques et télégraphiques », et l'arrêté du 2 janvier 1915, IV A n° 1801 du Gouvernement général, concernant les « Communications téléphoniques des autorités belges », restent en vigueur.

Art. 4. — Quiconque, intentionnellement ou par grave négligence, aura enfreint les prescriptions du présent arrêté sera puni soit d'une peine d'emprisonnement de 3 mois au plus et d'une amende pouvant atteindre 5,000 marcs, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre, à moins qu'une autre loi pénale n'établisse une peine plus élevée. En outre, les objets qui auront donné lieu à l'infraction pourront être confisqués.

Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger les infractions au présent arrêté.

Bruxelles, le 2 décembre 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 11 décembre.

Front de l'Est. — Armées du feldmaréchal général von Mackensen : Les forces alliées continuent à gagner du terrain, en dépit du temps défavorable, du mauvais état des routes et de la résistance que l'ennemi recommence à leur opposer en certains endroits.

Près de *Raceanu*, au nord-est de *Bucarest*, des troupes austro-hongroises et allemandes ont forcé le passage de la *Jalomita*.

Armées du colonel général archiduc Joseph : Dans les *Carpathes*, les Russes reviennent toujours, du reste sans succès, à l'assaut de nos positions, en dépit de leurs lourdes pertes sanglantes, qui furent, pendant ces semaines dernières, de 30,000 hommes au bas mot.

Dans la région-frontière à l'ouest et au nord-ouest d'*Oona*, l'armée du général von Arz a de nouveau repoussé plusieurs attaques.

Sur le front de l'armée du général von Kovess, des combats acharnés se sont livrés dans le secteur au nord du défilé des *Tartares* ainsi qu'à droite et à gauche de la route allant de la *Valeptuna* à *Jacobeny*, où l'ennemi, depuis le commencement de son offensive, prise en vue de faire diversion, assailli avec une ténacité particulière les troupes des généraux von Habermann et von Scheuchenotuel. Tous les sacrifices des Russes ont été inutiles.

Armées du feldmaréchal général prince Léopold de Bavière : Rien à signaler.

Fronts italien et du Sud-Est. — La situation n'a pas changé.

BULLETIN BULGARE

Sofia, 10 décembre 1916.

Front macédonien : Après un violent feu d'artillerie qui, de temps à autre, a pris les proportions d'un véritable feu de destruction dirigé contre notre ligne allant de *Tarnova* à *Ratchani*, l'ennemi a tenté une attaque contre *Tarnova* et la hauteur 1248 au nord-ouest de *Bilolia*. Il a été repoussé dès le début.

De même, il a attaqué sur une grande étendue de front, dans le coude formé par la *Cerna*, la ligne allant de *Dobromir* à *Magovo*. Il a, toutefois, été repoussé partout, par endroits à la suite de combats à la grenade, de telle sorte que, sur toute l'étendue du large front d'attaque, il n'est parvenu à atteindre le moindre résultat.

Dans la *région de la Moglena*, rien d'important.

Des deux côtés du *Vardar*, violentes canonnades ennemies; de même sur le front de la *Belasitza*.

Le long de la *Strouma*, grande activité de l'artillerie. Les Anglais ont tenté à trois reprises d'attaquer *Tschiflik-Tewfik*, au sud de *Sères*, mais leurs efforts ont échoué sous l'action de notre feu d'artillerie. 150 cadavres d'ennemis gisent devant nos positions.

Front roumain : Dans la *Dobroudja*, coups de canon isolés. Nos troupes ont passé le *Danube*, près de *Silistria*, et ont pris la ville de *Kalarasch*. D'autres troupes bulgares se sont emparées de la tête de pont sur la rive gauche du fleuve, en face de *Cernavoda*.

Dans la *Valachie*, la poursuite continue.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 10 décembre.

En guise de représailles contre le bombardement ennemi, dirigé sur des régions situées derrière notre front au delà de l'*Ancre*, nous avons violemment bombardé divers points à l'arrière du front ennemi.

Canonnade ennemie au sud de l'*Ancre*.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, les mortiers de tranchée et l'artillerie ont été actifs de part et d'autre dans les régions d'*Ypres*, de *Loos* et d'*Hulluch*.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 10 décembre.

Dans la région située au nord de *Dwinsk*, nous avons livré un combat aérien, au cours duquel un de nos avions a été forcé d'atterir près du *lac de Kolon*, à 25 verstes au nord de *Dwinsk*. L'appareil a été détruit, mais les aviateurs n'ont pas été blessés.

Un second combat aérien a été livré près d'*Illuxt;* un fokker allemand a été descendu par un de nos aviateurs. Notre appareil est rentré indemne, après avoir effectué une reconnaissance heureuse, quoiqu'il eut été troué par de nombreux projectiles.

Sur le reste du front, canonnades réciproques et entreprises de patrouilles.

Au nord de la *vallée de Putna* et au nord de *Dorna-Vatra*, les combats ont continué. Nos détachements ont progressé et ont vaincu la résistance opiniâtre de l'ennemi.

Dans la *vallée de Trotus*, de *Sulta* et de *Czebonisca*, notre marche en avant a continué.

Le long de la route conduisant de *Buzeu* à *Ploesti*, les Roumains ont passé à l'offensive et ont jeté l'ennemi au delà du *Grikovul*.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 10 décembre.

L'activité des artilleries, entravée dans les régions montagneuses par les abondantes chutes de neige, a été plus forte hier que dans la région située à l'est de *Gorizia* et sur le *Carso*.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 11 décembre. — *8 heures après-midi.*

Canonnade intermittente au sud de la *Somme*.

Nuit calme partout ailleurs.

Paris, 11 décembre. — *11 heures du soir.*

Au cours de la journée, lutte d'artillerie violente dans la région de la *ville aux Bois* (nord-ouest de *Reims*) et dans le secteur de *Douaumont*. Un coup de main exécuté par nous sur les tranchées adverses au *Bois le Prêtre* (ouest de *Pont-à-Mousson*), a donné de bons résultats.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 11 décembre.

Armée d'Orient. — Au cours de la journée du 10 décembre les attaques des troupes alliées dans le secteur nord de *Monastir* ont été gênées par le mauvais temps. Les Germano-Bulgares ont opposé une résistance acharnée. La lutte a été particulièrement vive au nord de la *côte* 1050 où une hauteur attaquée par les Russes a passé de mains en mains.

Vers le village de *Vlakar* nous avons progressé d'environ 500 mètres.

Sur le reste du front, la pluie et le brouillard ont suspendu les opérations.

POURPARLERS A ATHENES

Le *Nea Himera* annonce que M. Bosdari, ambassadeur d'Italie et M. Lambros, président du conseil grec, cherchent une solution pour éviter un conflit. M. Bosdari a exposé à M. Lambros les points de vue de la Quadruple-Entente qui craint que l'armée grecque tombe dans le dos du général Sarrail. La Grèce est prête à donner des garanties réelles, étant donné qu'elle rassemble ses troupes dans des régions qui offrent toute sécurité.

Le roi Constantin a demandé qu'on prenne des mesures de sécurité contre le danger menaçant des révolutionnaires. Dans le cas où une entente interviendrait à cet égard, on conclura un traité définitif.

Le bruit de la retraite du président du conseil Lambros et de la rentrée des Chambres est démenti. Le gouvernement prend des mesures en vue du ravitaillement pour le cas où le blocus traînerait en longueur. Le ministère de l'intérieur a déclaré que les provisions de farine et de blé aussi bien que d'autres vivres sont suffisantes pour longtemps. Samedi, le général français Bausquier a inspecté les hauteurs aux environs d'Athènes, où, d'après les déclarations du gouvernement grec, des canons avaient été braqués par la flotte alliée.

LE BLOCUS DE LA GRECE

L'agence Stefani annonce : Le gouvernement grec vient de protester contre le blocus de la Grèce.

EN GRECE

L'agence suisse d'informations annonce de Rome que la Grèce a ordonné la mobilisation de toute l'armée.

Les journaux français mandent de Salonique que 20,000 soldats grecs se trouvent dans les environs d'Athènes. De forts contingents royalistes seront en outre placés le long de la zone neutre de Thessalie.

***

Reuter mande d'Athènes : De source grecque on annonce que le roi a ordonné de retirer trois régiments de la Thessalie et de confier la surveillance du canal de Corinthe et des ponts du Challis à des torpilleurs-destroyers français.

***

Les *Daily News* mandent d'Athènes : Tout est calme en ville. Le gouvernement d'Athènes fait des préparatifs militaires. 2,000 hommes qui étaient en route de Thessalie au Peloponèse ont été amenés à Athènes, ainsi que la garnison de Corinthe. Environ 16,000 vénizélistes se trouvent encore en captivité. On croit qu'une des conditions posées dans la nouvelle note envoyée au gouvernement grec est la libération immédiate des vénizélistes.

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

L'agence Reuter mande de Washington : Un fonctionnaire supérieur a déclaré que les Etats-Unis n'ont fait aucune offre de médiation ni des propositions de paix et ne songent pas à le faire dans un temps prochain, à moins que les événements mondiaux prennent une tournure inattendue.

LA REORGANISATION EN FRANCE

Le *Matin* écrit que les suites du vote de confiance accordé jeudi au cabinet Briand se feront sentir sous peu par des mesures politiques de la plus haute importance. M. Briand aura samedi et dimanche des entretiens avec des personnalités importantes du monde industriel et commercial. Il se propose, en vue de l'organisation économique, de remanier les anciennes administrations.

La réorganisation du commandement suprême sera mise définitivement en œuvre dès que la majorité de la Chambre aura approuvé la nouvelle composition du ministère. Les noms des nouveaux ministres seront publiés mardi. Ces derniers se présenteront le même jour à la Chambre.

LE CABINET FRANÇAIS

L'agence suisse d'informations dit qu'il se confirme que tous les membres du cabinet français ont déposé leur mandat entre les mains de M. Briand. En outre, il faut admettre que les ministres sans portefeuille sortants, ne rentreront pas dans le nouveau cabinet.

D'après le *Petit Journal*, on n'est pas partisan de faire rentrer les présidents de certaines commissions parlementaires dans le gouvernement. M. Briand est entré samedi soir et dimanche en pourparlers avec plusieurs personnalités parlementaires et autres.

***

D'après le *Petit Journal*, M. Briand quitterait sous peu le Conseil des anciens. MM. Bourgeois, Freycinet, Combes, Denys-Cochin et Guesde prendraient leur retraite. Le cabinet serait composé dorénavant des ministres des affaires étrangères, de la guerre, de l'intérieur et de la marine. Tous les autres postes ministériels seraient occupés par des sous-secrétaires d'Etat, choisis parmi de jeunes députés. Ce cabinet composé de cinq ministres prendrait la direction supérieure de l'armée. Le généralissime sur le front français et le général Sarrail ne seraient dorénavant que des organes exécutifs de ce cabinet.

DANS L'AMIRAUTE ANGLAISE

On mande de Londres : L'amiral sir Cecil Burney vient d'être nommé deuxième lord naval.

LE *DEUTSCHLAND*

Le commandant du sous-marin *Deutschland* qui est rentré à Brême, vient de raconter, dans les journaux allemands, l'abordage qui se produisit à New-London au moment du départ :

Sans aucun bruit et sans que la population le sut, le *Deutschland* leva l'ancre le 17 novembre, après avoir arrimé sa précieuse cargaison. Deux remorqueurs l'aidèrent. L'un marchait devant, l'autre suivait le *Deutschland*. Au début, le sous-marin navigua par une nuit claire et un temps absolument calme. Racepoint et Fisher's Island venaient d'être doublés, lorsque soudain le remorqueur de devant, peu après avoir lâché le *Deutschland*, vira sans qu'on ait pu s'expliquer le motif. Le *Deutschland* ne put l'éviter complètement, bien que ses machines eussent fait immédiatement machine arrière. Le malheur ne pouvait donc pas être évité. Le *Deutschland* elle donner de l'avant en plein dans le remorqueur, qui disparut en dix minutes sous les flots, entraînant avec lui cinq hommes d'équipage qui se trouvaient dans la cabine du gouvernail. Seul le capitaine Hinsch du *Neckar* (Compag. Lloyd) qui se trouvait sur le pont du remorqueur au moment de l'accident fut sauvé après s'être soutenu pendant dix minutes à la surface des eaux. L'abordage a été l'objet d'une instruction qui n'est pas encore terminée. Le *Deutschland* en réchappa avec des avaries insignifiantes. Il rentra par ses propres moyens, à New-London, d'où il put partir le 21 novembre déjà, après avoir réglé les affaires résultant de l'accident et avoir déposé une caution de 87,000 dollars. Cette foi la population était avertie de l'heure du départ. Elle formait une cohue énorme sur les quais et ménagea un départ amical au *Deutschland*. Trois hurrahs furent échangés avec le croiseur américain *Columbia* qui avait été envoyé dans les eaux américaines, en vue du maintien de la neutralité. Au nord de Racepoint, le *Deutschland* plongea et quitta la côte américaine d'une manière inaperçue. Le voyage se poursuivit sans qu'il ait vu un steamer ou un navire ennemis. L'information anglaise disant qu'un navire de commerce américain avait vu le *Deutschland* à 100 milles marins à l'est d'Halifax, se dirigeant vers l'est, est inexacte. Poussé par un vent d'ouest violent qui hâta son retour, le *Deutschland* pénétra dans la mer du Nord le 9 décembre et entra dans l'embouchure du Wéser le 10 décembre vers midi.

DANS L'ARMÉE ITALIENNE

Un décret du roi d'Italie autorise le gouvernement à procéder à la levée immédiate de la classe de 1898, ainsi qu'à l'instruction des hommes non incorporés depuis deux ans et des ajournés.

LA GUERRE MARITIME

Amsterdam, 11 décembre. — Le Lloyd mande que le vapeur *Forth* a sombré. — On mande de Lisbonne : Le vapeur britannique *Britannia* a été coulé par un sous-marin. Le capitaine a été fait prisonnier; 23 hommes de l'équipage ont été ramenés à terre, 15 autres ont disparu.

Berne, 11 décembre. — On lit dans l'*Echo de Paris* : La goélette française *Indiana* a été coulée. L'équipage a été sauvé.

Berne, 11 décembre. — Le *Petit Parisien* mande de Brest : Le trois-mâts *Marguerite-Dolfus* et la goélette *Marjolaine* ont été coulés. Les équipages ont été sauvés. — Le *Matin* mande de Brest : Les vapeurs norvégiens *Modum* et *Falk* ont été coulés; les équipages ont été sauvés.

Berlin, 11 décembre. — *Officiel.* — Dans la partie orientale de la Méditerranée, nos sous-marins ont, le 28 novembre et le 3 décembre, coulé deux transports ennemis d'environ 5 à 6,000 tonnes, chargés de matériel de guerre. Les deux vapeurs étaient armés et escortés par des torpilleurs.

ETRANGER

INCIDENT DE PRESSE EN ANGLETERRE

Le collaborateur parlementaire du *Daily Telegraph* annonce que MM. Long, Chamberlain et Cecil viennent d'adresser à M. Lloyd George une protestation contre la nouvelle tyrannie de la presse qui vient de se manifester par des attaques de presse dirigées contre MM. Balfour, Cecil et Long. Dans leur lettre ils s'offrent à se retirer dans le cas où M. Lloyd George considérerait que leur démission pourrait renforcer le ministère. M. Balfour, qui est toujours malade s'est déclaré solidaire des signataires de cette lettre. M. Lloyd George a exprimé son entière confiance à ses collègues protestataires.

LA POLITIQUE EN HOLLANDE

Au cours de la réunion du parti démocratique qui a lieu dimanche après-midi à La Haye, une motion de confiance en la gestion financière du ministre van Gyn a été adoptée par acclamations.

L'assemblée a adopté également à l'unanimité une motion en faveur de l'inscription dans la Constitution du suffrage général pour hommes et femmes.

M. LLOYD GEORGE SOUFFRANT

Reuter mande officiellement de Londres : M. Lloyd George vient de contracter un fort refroidissement et ne peut quitter son domicile.

LE CABINET DANOIS

La *Gazette de Cologne* mande de Copenhague : M. Zahle, président du Conseil danois, a déclaré au cours d'une réunion politique que le ministère se retirerait dans le cas où le referendum du 14 décembre se prononcerait contre la vente des Antilles danoises.

LA MARINE DES ETATS-UNIS

Le *New-York Herald* mande de Washington : Le projet naval soumis au Congrès par le ministre de la marine prévoit la construction de 160 vaisseaux de guerre d'ici l'année 1920. Cette année encore, 4 croiseurs cuirassés représentant un total 35,000 tonnes et filant 65 kilomètres à l'heure seront mis en chantier.

MORT DE M. LEROY-BEAULIEU

On annonce de Paris la mort à l'âge de 73 ans, du célèbre économiste Paul Leroy-Beaulieu, fondateur de l'*Economiste français*. Il était adversaire de l'impôt progressif et d'autres mesures socialistes. On lui doit un traité de science financière, traduit dans toutes les langues. En 1880, il fut nommé professeur au Collège de France en remplacement de M. Michel Chevalier.

LE PRIX NOBEL POUR LA PAIX

Le Comité Nobel a résolu de ne pas distribuer les prix Nobel pour la paix des années 1915 et 16. Le prix de l'année 1915 sera versé au fonds spécial du Comité et celui de 1916 est réservé.

LA QUESTION DU CHARBON

Du *Journal :* Le Conseil municipal de Millau (Aveyron) a résolu de créer des cartes de charbon.

La presse française propose de prolonger les vacances de Noël dans les écoles, vu la disette de charbon.

***

Les journaux allemands annoncent que le Bundesrat vient de décréter, en vue d'épargner le charbon, la fermeture des magasins à 7 heures du soir et le couvre-feu à 10 heures.

LES BANQUES RUSSES

Le ministre des finances en Russie vient de créer dans son département une nouvelle direction qui aura la surveillance sur les banques particulières. La surveillance portera surtout sur le contrôle des balances qui devront être établies à partir d'aujourd'hui d'après un schéma déterminé. C'est M. Golubjew, un des directeurs de la Banque Impériale, qui est placé à la tête de ce nouvel organisme.

LE COTON

Le gouvernement anglais vient de décider que toute exportation de coton et de produits confectionnés en coton sera interdite vers la Suisse jusqu'à nouvel ordre.

Informations diverses

LA VIE CHERE

Les administrations communales de La Haye, d'Amsterdam et d'Utrecht viennent de décider de commun accord, qu'un supplément de traitement serait accordé aux employés et ouvriers en raison de la cherté de la vie.

Il est probable que cet exemple sera suivi par les autres communes du pays.

EMPRUNT ARGENTIN

On mande de Buenos-Ayres au *Daily Mail* qu'un accord vient d'être signé entre les banques de Chicago et le gouvernement de la République Argentine pour l'émission d'un emprunt de 50 millions de dollars.

NOS INTERNES EN HOLLANDE

On mande de La Haye que les dix-sept cents internés belges célibataires du camp de Gaasterland seront transférés vers le 20 de ce mois au camp de Haardewyk.

Les internés mariés resteront provisoirement au camp de Gaasterland.

EXPLOSION DE BENZINE

On mande d'Amsterdam qu'une violente explosion de benzine s'est produite dans un garage automobile.

Trois ouvriers ont été tués et plusieurs personnes ont été blessées.

POUR NOS PETITS GOSSES

La colonie belge de La Haye organisait dimanche après-midi à la salle des Beaux-Arts une fête de Saint-Nicolas pour les enfants des Belges réfugiés en Hollande.

Des dons d'une valeur de plus de dix-mille francs ont été distribués aux enfants... et aux parents qui se trouvent dans le besoin.

UNE STATISTIQUE

Le *Maasbode* publie une statistique en vertu de laquelle 181 steamers ou navires à voiles, jaugeant au total 385,263 tonnes, ont été coulés par des sous-marins ou par des mines pendant le mois de novembre. Parmi les steamers, on relève deux navires jaugeant plus de 10,000 tonnes, le *Britannic* (18,000) et la *Burdigala* (12,000 tonnes).

HYDRO-AVION DETRUIT

On mande de Malmö qu'au cours d'une violente tempête qui a sévi dimanche sur la côte danoise, l'hydro-avion *M 14*, de la marine du Danemark, a été complètement détruit.

MORT D'UN HEROS

Il y a quelques jours mourait dans le Jutland danois à l'âge de 82 ans un marin nommé Mad Pétersen Goisen. Ce vieux brave qui habitait Ayger a, au cours de sa longue carrière, sauvé la vie à 566 personnes.

ECHO SPORTIF

Eillard. — On annonce la mort à Paris du joueur professionnel Beau, un des maîtres du billard qui partagea souvent à l'académie de l'Olympia les succès de Cassignol, de Vigneau et de Cure. Il était spécialiste des « trois bandes ».

Si nos souvenirs sont exacts, M. Beau a joué plusieurs fois à Bruxelles, il y a nombre d'années.

ECHOS LITTERAIRES, ARTISTIQUES ET SCIENTIFIQUES

Exposition de charité. — Le comité pour les blessés et les prisonniers belges, dont le siège est à Bréda, organise en cette ville pour le 15 février prochain une exposition de peintures, sculptures et dessins au profit de ses protégés.

De nombreux artistes étrangers ont promis leur concours à ce salon de charité.

***

Le monument Fabre. — L'inauguration du monument élevé en l'honneur du grand naturaliste J. Henri Fabre a eu lieu la semaine dernière à Sérignan sur la route d'Orange.

Le délégué du gouvernement a cité en exemple la vie laborieuse et modeste de ce grand savant. Il a rappelé notamment parmi ses remarquables travaux les merveilleuses pages écrites sur les instincts et les mœurs du ver luisant dont Fabre avait trouvé les éléments dans ce fameux jardin qui fut son laboratoire et où s'érige aujourd'hui son monument.

Mon Billet Quotidien

Ecrivez, Boby : « Il est plus de sujets d'alarmes que de sujets de douleur et nous souffrons plus de l'imagination que de la réalité...

— Ça veut dire?

— Le lendemain n'est jamais fait du noir que nous brouons la veille. Nous pleurons sur des hypothèses. Nous avons peur de coups que nous ne sommes pas certains de recevoir. Je continue : « Ce que je vous recommande, c'est de ne pas vous rendre malheureux d'avance. Ces maux que vous redoutez comme imminents, peut-être n'arriveront-ils jamais : du moins ils ne sont pas encore arrivés. Nous nous tourmentons ou trop, ou trop tôt, ou sans motif.

— C'est facile à dire.

— Personne ne connaît les choses futures. Il est sage de n'en rien attendre.

— Tu voudrais qu'on pleure à heure fixe, comme on prend médecine.

— L'heure venue, simplement. Ecrivez : « Je ne sais comment les maux chimériques sont les plus redoutés. En effet, la réalité a sa mesure ; un malheur incertain est livré aux conjectures et aux caprices d'une imagination troublée par la peur...

— Et à quoi?...

— ... Et aux caprices d'une imagination troublée par la peur.

— Exemple?

— Le premier qui vit un chameau
S'enfuit à cet objet nouveau...

Reprenons : « Un malheur est vraisemblable, est-il vrai pour cela? Que d'événements inattendus! Un malheur peut venir, il peut ne pas venir ; tant qu'il n'est pas venu, envisagez la meilleure chance.

— Pourquoi la meilleure chance?

— Parce que vos craintes, sans conjurer le danger, vous énervent, troublent votre digestion, votre repos, votre pensée, et que votre espoir, sans conjurer le danger davantage, vous rend le présent supportable. Je poursuis : « Du moins opposez un défaut à un autre défaut ; tempérez la crainte par l'espoir ; quelque certain que soit le sujet de vos craintes, il est plus certain encore que l'objet de votre crainte peut s'évanouir, l'espérance vous tromper. Il faut donc les peser toutes deux ; dans le doute, penchez en votre faveur, croyez ce que vous préférez.

— J'espère que cette dictée ne va plus durer longtemps.

— Vous avez raison, Boby, la voici terminée.

— Il est de toi? ce..., comment dirais-je?...

— Non, il n'est pas de moi. Il est de Senèque le Philosophe.

— Celui qui t'a écrit l'autre jour?

— Lui-même.

— Je le croyais mort depuis longtemps.

— Et moi aussi. Mais tous ces diseurs de vérités ne meurent pas. L'histoire a beau les tuer. Ils ont beau prendre de la ciguë comme Socrate, recevoir une tortue sur la tête comme Eschyle, s'ouvrir les veines comme Senèque, ils se survivent. Senèque est plus jeune que M. Henri Bergson.

Ses lettres à Lucilius (ma dictée est extraite de la XIII^e^) sont de tous temps. Elles seront bonnes à lire demain, après-demain, toujours.

— C'est ce que je me dis.

— Oh! à votre âge, on peut les ignorer ou les méconnaître. On est heureux par essence. On a plus d'illusions que d'appréhensions et autant d'espérances que d'appétits. Je vous les conseille pour plus tard. Elles vous enseigneront la force d'âme qui, selon leur auteur, doit distinguer le sage.

— Il est près de dix heures.

— Je ne vous retiens pas, Boby.

— Ni moi non plus. Bonsoir!

— Bonne nuit et bon réveil demain matin...

PANGLOSS.

CHRONIQUE FINANCIERE.

La Paille et la Poutre

Ce n'est pas la première fois que nous constatons ici combien la correspondance échangée avec les lecteurs du *Quotidien* est intéressante et suggestive, pour nous-même aussi bien que pour ceux qui nous demandent un avis.

Cette correspondance nous offre tout d'abord l'occasion fréquente d'aider d'un conseil opportun le capitaliste momentanément embarrassé. Mais elle fait certes plus et mieux; elle nous fournit des renseignements réguliers et précis sur l'état d'âme de ce capitaliste, sur ses aspirations et sur ses ennuis, et elle nous donne par surcroît une chose bien précieuse, et dont le chroniqueur est trop facilement dépourvu : le sujet d'actualité, capable d'intéresser ses lecteurs.

C'est ainsi qu'une lettre, apportée par notre dernier courrier, est conçue à peu près en ces termes :

Vous avez raison, monsieur, de souvent insister sur la nécessité de choisir avec soin son agent de change. Pour moi, je me suis adressé il y a quelques années à un financier pourtant connu, qui m'a volé sans vergogne. Je l'ai quitté sans hésiter pour tenter la fortune chez un confrère moins avide. Celui-là m'a fait faire de très mauvaises affaires. Je ne le soupçonne guère d'avoir voulu me rouler, mais il manquait totalement de compétence comme l'ont prouvé les piètres résultats de ses conseils. Je me suis alors rabattu sur un troisième personnage qui se bornait à exécuter à la lettre les ordres que je lui passais, me refusant même une approbation ou un regret. Que voulez-vous que je fisse d'un intermédiaire aussi peu complaisant? Je me suis adressé ailleurs; plusieurs fois encore j'ai changé d'agent de change et jamais je n'ai rencontré l'oiseau rare qui réunit les qualités souhaitables chez un homme de cette profession.

Le résultat de ces changements nombreux est navrant. J'ai un portefeuille composé en dépit du bon sens, je m'en suis aperçu à la lecture de vos chroniques sur la composition des portefeuilles — je m'en étais du reste déjà douté bien avant, soit que je m'armasse de ciseaux pour tenter d'encaisser quelques coupons, soit qu'en un jour de spleen je me décidasse à faire l'inventaire de mes valeurs.

Vous serait-il possible, monsieur, de me dire d'où viennent mes malheurs et ne pourriez-vous pas aussi me donner un conseil, m'indiquer une maison qui soit digne de ma confiance?

* * *

Ce qui se conçoit bien, dit Boileau, s'énonce clairement... La lettre que nous venons de reproduire dénote un mécontentement profond et nettement caractérisé, et, comme nous en avons reçu quelques-unes déjà qui témoignent des mêmes sentiments à l'égard des intermédiaires habituels pour les opérations de Bourse : les banques ou les agents de change, nous allons essayer aujourd'hui d'y répondre le mieux possible.

Disons tout d'abord que s'il nous est possible de déterminer exactement les causes du malheur dont se plaint notre correspondant, il sort un peu de notre rôle de lui indiquer la panacée qu'il réclame sous forme d'une maison « digne de sa confiance ».

Beaucoup de maisons, à Bruxelles sont dignes d'une confiance que quelques clients ne leur témoignent pas assez. Car ce que veut notre correspondant, ce n'est pas tant une maison solide, où ses fonds ou titres soient à l'abri de tout danger, c'est surtout une maison dont les conseils féconds et abondants se traduisent par des bénéfices plantureux et répétés. Cette dernière exigence, très dure en temps normal, est irréalisable aujourd'hui sur des marchés tels que ceux dont nous devons nous contenter. Il est imprudent d'ailleurs, de s'acharner actuellement à faire des opérations autres que le placement pur.

Mais si le client croit pouvoir se plaindre si fréquemment des résultats de l'activité de certaines maisons, n'est-ce pas un indice qu'il faut chercher la cause chez le client lui-même qui trop souvent se plaît à voir une petite paille dans l'œil du voisin, disons de l'intermédiaire, tandis qu'il n'aperçoit pas la... grande paille qui obstrue sa vision.

* * *

La gestion d'un portefeuille est un travail d'ensemble, dont on ne peut demander les résultats après quelques mois ou même un an ou deux. Comment voulez-vous qu'après avoir prévu le succès qui attend une affaire votre conseiller vous détermine aussi la date exacte où ce succès atteindra son apogée et, chose plus difficile encore, le moment précis où la Bourse consentira à traduire ce succès dans ses cours?

Nous avons montré souvent toute la différence qu'il faut faire entre un cours de Bourse et la valeur intrinsèque du titre. Et nous avons répété que toute la science boursière consiste précisément à estimer judicieusement un titre, et, après avoir comparé le résultat de cette estimation avec le cours coté, d'en tirer l'une de ces deux conclusions : Le titre est trop cher et il faut le vendre. Le titre est trop bon marché et il faut l'acheter.

Mais il est impossible, après avoir résolu ce dilemme, de prévoir la date où la logique triomphera. Les devineresses et les tireuses de cartes peuvent seules assigner des échéances à leurs prédictions. Et encore ces échéances sont-elles aussi vagues que possible.

Comment oseriez-vous, dans ces conditions, porter un jugement sur les conseils et sur la méthode de travail d'un intermédiaire quelconque avant d'avoir donné à ses pronostics le temps nécessaire à leur réalisation? Vous ne voulez pas, dites-vous, travailler au petit bonheur. Vous ne voulez pas de risques. Ayez donc au moins la patience d'attendre que les choses qui vous ont été promises puissent rencontrer les conditions nécessaires à leur réalisation. Et n'allez pas accuser votre mandataire d'incompétence ou, ce qui est plus grave encore, de manquer de scrupules, sous prétexte que ses prévisions ne se réalisent pas assez vite.

Prenez d'ailleurs une part à l'élaboration de ses prévisions en étudiant les affaires qui vous sont soumises. Vous supporterez du même coup une certaine partie de la responsabilité de ce qui s'ensuivra et vous ne serez plus aussi empressé à distribuer des reproches qui rejailliraient sur vous-même...

Mais le sujet menace de nous entraîner trop loin pour aujourd'hui. Nous y reviendrons donc à huitaine.

ALADIN.

Echos et Informations

Bouts dorés.

Si nous en croyons les échos mondains de la presse de New-York, la dernière expression du caprice américain est pour les mondaines de se faire dorer le bout des ongles.

Et voilà comment toutes les jeunes misses de New-York ont eu la bizarre idée de transformer en griffes dorées leurs jolis ongles roses.

Cette innovation a dû être bien accueillie par les personnes peu soucieuses de perdre un temps précieux à se nettoyer les mains.

Plus d'ongles en deuil ni en demi-deuil; la dorure, qui n'est point transparente, cache la crasse.

Et grâce à la nouvelle mode, les Américaines ne rééditeront pas cette phrase qui eut chez nous son heure de célébrité :

— C'est une femme si sale, ma chère, qu'elle a les ongles des mains comme on a ceux des pieds!

LE DIABLE BOITEUX.

Une nouvelle initiative de la Caissette.

L'Œuvre de la caissette du soldat belge tient, décidément, le record de toutes les initiatives heureuses.

En vue du Jour de l'An, elle vient d'éditer une gentille carte postale, d'aspect très artistique. Cette carte porte, au recto, en plus des douze mois de l'année, disposés en volets, une gravure représentant une aimable emballeuse de l'œuvre, les bras emplis de caissettes. Dans le fond, se profilent des baraquements de prisonniers. Au verso, se lit le vœu suivant, auquel le pays tout entier s'associe : « Que l'année 1917 vous soit prospère et vous ramène bientôt parmi nous! De la part de... »

Nous conseillons vivement à tous nos lecteurs qui désireraient à l'occasion du Nouvel-An écrire à leurs parents prisonniers, de se procurer cette carte, qui se vend 10 centimes l'exemplaire, 8 francs le cent.

Chez Euterpe.

Mme J. Lefebvre-Masceré, l'excellent professeur de solfège, de piano et de harpe, a donné dans son salon, rue du Cadran, 3, une charmante et tout intime audition d'élèves.

Un programme très copieux, très bien composé a été interprété par M. José David : *Le Canon tonne*, récitation avec adaptation musicale de M. Cottem, et un quatre-mains de Van Gael; — M. Roger Henvard : quatre-mains de Diabelli; — Mlle Gaby Van der Donckt : *Pastorale* de Chaminade (piano) et *Le Sais-tu?* de Massenet (chant); — Mlle Denise Frère : *Badinerie* de Mailly (piano) et *Ma Voisine* (chant); — Mlle Miquette Grumbach : *Doux Vertige* de Wasch (piano) et *Le Cœur de ma mie* de Dalcroze (chant); — Mme Flon : *La Frileuse* de G. Concone (piano) — Mlle Blanche Boghaert : *Grande Fantaisie* de Mozart (piano) et *Marche nuptiale* de Mendelssohn (quatre-mains); — Mlle Yvonne Testelin : *Ave Maria* de Gounod (chant, avec accompagnement de harpe); — Mlle Valentine Devis : *Sonate pathétique* de Beethoven (piano) et l'ouverture de *Zampa* de Hérold (quatre-mains). Tous ces élèves ont démontré, par les qualités de leurs exécutions, la valeur de l'enseignement qu'ils reçoivent, et ils ont été justement applaudis.

Pour finir, Mme Lefebvre a joué, avec le charme et l'élégance qui la caractérisent, au piano une *Polonaise* de Chopin, à la harpe un *Menuet* de Van Dooren, une *Aubade* de Hasselmans.

Au total, une fort agréable séance musicale, qui obtenu tout le succès qu'elle méritait.

Art et solidarité.

Un grand concert, organisé par un comité de dames patronnesse, au profit d'œuvres de solidarité, sera donné, samedi prochain, 16 décembre, à 4 heures, en la salle de l'Union coloniale, rue de Stassart, 34.

Le programme, très éclectique, a été élaboré avec le gracieux concours de Mmes et Mlles L. Revestyn, Dubois-Dongrie, J. Samuel, A. Huydts-Pisart, M. Thiéry, Renée Nys, Elly Scott, C. Van den Arend, Jenny du Tillœul et les élèves de son cours d'application, et M. Julien Mascré.

Ces artistes interpréteront des œuvres de J. Ryelandt, Léo Delibes, Schubert, Ch. Mélant, Mozart, G. Pierné, L. Wallner, G. Chausson, C. Saint-Saëns et H. Vieuxtemps. Une comédie en un acte de Meilhac et Halévy : *L'Ingénue*, terminera la soirée. Un thé sera servi entre les deux parties du programme.

Des cartes à 5, 4, 3 et 2 francs sont en vente au local de l'Union coloniale et chez les principaux éditeurs de musique.

La Fédération nationale des propriétaires.

Le 7 mai dernier, une assemblée des délégués des sociétés de propriétaires du pays a eu lieu à Louvain, en vue de grouper ces sociétés en une fédération nationale.

Le comité du Cercle de propriétaires de Louvain, présidé par M. Théod. Stroobants, fut chargé de la direction provisoire de la Fédération. Il convoque aujourd'hui une assemblée générale qui se tiendra à Bruxelles le dimanche 24 décembre, à 12 heures, au *Château d'Or*, rue Sainte-Catherine, 28.

En voici l'ordre du jour :

1. Rapport du comité provisoire. — Rapporteur : M. Pierre Ulens (Louvain);
2. But et composition de la Fédération nationale. — Statuts;
3. Vote pour le siège de la Fédération;
4. Election du comité définitif;
5. Payement d'une première cotisation;
6. Organisation de comités. — Divers.

Les inscriptions doivent être adressées à M. P. Ulens, rue Réga, 47, à Louvain, avant le lundi 18 décembre.

... Souhaitons que la Fédération nationale des propriétaires soit animée du même esprit de conciliation que son aînée, la Fédération nationale des locataires!

Le café arrive!...

C'est à partir de lundi prochain, 18 décembre, que le café, un café véritable, d'excellente qualité, sera débité dans tous les magasins installés en l'agglomération bruxelloise, par le Comité national de secours et d'alimentation.

La ration sera de 120 grammes par personne. Elle coûtera 60 centimes.

Cela met le prix du kilo à 5 francs — et les accapareurs dans de sales draps, comme eut dit le *Tintamarre!*

Nos conseils communaux.

Le Conseil communal d'Etterbeek a tenu lundi après-midi, à 3 heures, une séance publique, après un comité secret qui avait duré environ une demi-heure.

Un seul point figurait à l'ordre du jour : « Budget communal pour 1917. — Examen. — Arrêté. »

Le Conseil communal était convoqué pour la deuxième fois aux fins de statuer sur cet objet, dont une partie seulement avait été adoptée à la dernière séance.

Certains points du budget ont été votés, d'autres ont été rejetés.

Il convient de signaler tout spécialement une proposition faite au début de la séance par M. Kahn et qui, chose rare à Etterbeek, a été adoptée à l'unanimité.

Conformément à cette proposition, des distributions de bols de soupe chaude supplémentaires seront faites les après-midi, pendant toute la durée de l'hiver. Tous les indigents de la commune pourront bénéficier de ces distributions, qui se feront, très probablement, dans les préaux des écoles communales.

Voilà, certes, une initiative qui fait grand honneur à la commune d'Etterbeek et que nous souhaitons voir se généraliser dans toute l'agglomération bruxelloise.

— Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Jette-Saint-Pierre a décidé de contracter un nouvel emprunt de 100,000 francs avec le Crédit Communal pour les besoins de l'administration, le payement des appointements et des salaires des employés et ouvriers communaux et le bureau de bienfaisance.

Il a adopté le plan général d'alignement, avec expropriations par zone, pour la création d'un nouveau quartier entre la place Communale et le boulevard De Smet de Naeyer, ainsi que le plan d'alignement, avec expropriations, pour le nouveau quartier du Molenbeek. Ces travaux qui ont une grande importance pour la commune, seront entrepris dès le commencement de l'année prochaine.

Le Conseil a également adopté le budget communal et le budget de l'instruction publique pour 1917.

Dans la police.

D'après le nouveau barème que le Conseil communal de Laeken vient de voter, les agents de police, en entrant en fonctions, toucheront un traitement de 1,800 francs; la seconde année, s'ils sont nommés définitivement, ce traitement sera porté à 1,850 francs; dans la suite, il leur sera alloué tous les deux ans une augmentation de 50 francs jusqu'à la huitième année où ils passeront à la 1re classe. Ils toucheront alors 2,000 fr., chiffre qui sera majoré de 100 francs tous les quatre ans jusqu'à 2,300 francs.

Les agents spéciaux, les agents judiciaires et les agents inspecteurs de 1re classe sont nommés à 2,600 francs, avec augmentation annuelle de 50 francs jusqu'à 2,750. Ceux de 2e classe sont nommés à 2,400 fr. et ont droit à une augmentation annuelle de 50 francs jusqu'à 2,550.

Le traitement des officiers de police de 3e classe est fixé à 2,800 francs avec augmentation annuelle de 100 fr. jusqu'à 3,200. Ceux de 2e classe débuteront à 3,300 francs, avec augmentation annuelle de 50 francs jusqu'à 3,450. Ceux de 1re classe seront nommés à 3,500 francs avec augmentation annuelle de 50 francs jusqu'à 3,700 fr.

Les officiers inspecteurs commenceront avec 3,800 francs et arriveront à toucher 4,200 francs au bout de la huitième année.

Les officiers de police qui ne sont pas logés dans un commissariat recevront une indemnité de 300 francs par an.

Les agents judiciaires jouiront d'une indemnité annuelle de 100 francs pour frais spéciaux.

A partir de la vingtième année, le traitement des agents et officiers pourra être augmenté de 100 francs si les services rendus justifient cette augmentation.

Le Cercle laekenois de charité.

En marge des œuvres officielles créées pour venir en aide à toutes les détresses de l'heure présente, de braves cœurs assument la charge de soulager moralement et matériellement, en dehors de toute intervention financière des autorités, nos frères qui sont le plus à plaindre.

Le Cercle laekenois de charité, installé boulevard Emile-Bockstael, 243, s'est particulièrement distingué sous ce rapport.

Au moyen des seules cotisations de ses membres et des dons gracieux qu'il a reçus, il a pu, du 30 avril 1915 au 30 novembre 1916, envoyer 8,414 colis aux prisonniers belges internés en Allemagne.

En dix-neuf mois, il a réuni à cette fin fr. 29,753.57; ses dépenses se sont élevées à fr. 28,736.09.

L'accroissement du nombre des prisonniers et la nécessité d'envoyer dorénavant deux colis par mois aux internés du camp de Soltau a obligé les philanthropes de Laeken à s'adresser à l'administration de leur commune.

Le 1er décembre dernier, sur la proposition de M. le conseiller Lepage, le Conseil communal, à l'unanimité, a voté en faveur du cercle un subside mensuel de 1,000 francs, qui lui permettra de continuer sa belle œuvre jusqu'à la fin des hostilités.

L'histoire de la fourchette.

A qui devons-nous la fourchette? Plusieurs historiens attribuent son invention à une princesse d'origine byzantine qui épousa, à Venise, en 1005, Pietro Agricola Argilo, fils d'un doge. Au repas de noces, le fiancé fut très surpris de voir sa femme se servir, pour manger, d'une petite fourchette en or, à deux dents. Il fut charmé de l'utilité de ce petit ustensile et en fit faire un certain nombre, autant pour lui que pour sa famille. Mais l'innovation eut peu de succès, tant il est vrai qu'il est plus facile de conserver de mauvaises habitudes que d'en adopter de bonnes.

Pourtant, la fourchette s'acclimata peu à peu en Italie et franchit bientôt quelques frontières, mais seulement à titre d'objet de luxe.

En 1306, quelques-unes de ces petites « fourches » figuraient dans le trésor de Jean II, duc de Bretagne, et n'étaient exhibées que les jours de grandes fêtes. La femme de Charles le Bel ne possédait qu'une fourchette. Charles V en laissa neuf d'or et deux d'argent. En 1380 seulement, on trouve mentionnées les fourchettes dans la liste de la vaisselle des rois de France, mais ce n'est toujours qu'à titre de curiosité!

Vers l'an 1570, l'usage en était devenu commun en Italie. Un gentilhomme anglais, Thomas Coryate, dont nous avons parlé dans un autre article, il y a quelques jours, l'emprunta à l'Italie en 1610 et voulut, à son retour dans son pays, y introduire l'usage de la fourchette; mais tout le monde se moqua de lui; il devint la fable de la Cour, et comme il continuait à se servir d'une fourchette pour lui-même on le surnomma finalement Furcifer.

Bref, ce ne fut qu'au XVIIIe siècle que la fourchette devint commune dans toutes les classes de la société, et c'est seulement à cette époque que le pape en autorisa l'usage dans les couvents et communautés.

Nos jardins en décembre.

Savez-vous que c'est maintenant le moment vraiment propice pour transplanter les arbres fruitiers? Demandez donc le tarif spécial des Etabliss. hort. Eug. Draps, rue de l'Etoile, Uccle. (19319

Nouvelle à la main.

Prudhomme fils. — Papa, quand on ouvre les huîtres en vie, ça doit leur faire mal?

Prudhomme père. — Oui, mon fils, c'est ce que l'on appelle « le supplice de Cancale »!

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le mardi 12 décembre (4 h. de l'après-midi):

Pression atmosphérique ....(grande pluie)	735
Pression atmosphérique de la veille	740
Température	4°
Minimum de la nuit	2°
Etat hygrométrique de l'air	75%

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

DOULOUREUX EPILOGUE

Mme Marie Jacobs, qui fut écrasée, dimanche soir, par un tram, place Charles Rogier, ainsi que nous l'avons relaté hier, a succombé à ses blessures.

A ce propos, on nous affirme que la victime de cet affreux accident ayant été transportée d'abord à l'hôpital Saint-Jean, tout proche, l'administration de cet établissement refusa, malgré l'état désespéré dans lequel elle se trouvait, de la garder en traitement, sous prétexte que l'accident s'était produit sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode. Il fallut donc conduire Mme Jacobs à l'hôpital de cette commune, où elle succomba trois heures après!

Voilà qui évoque avec des circonstances plus graves encore, le souvenir du fait commenté par M. le docteur Vanroy dans sa chronique du *Quotidien* de vendredi dernier...

Calebasse A. V., est la pipe incomparable!
Economie de tabac : 35 %. — 11, rue de Bavière, Brux. (18325

LES COUPEURS DE CHEVELURES

Mlle Antoinette L... se trouvait hier matin avec sa mère au boulevard du Nord. Pendant qu'elle regardait un étalage, un individu lui a coupé deux nattes de cheveux, avec lesquelles il est parvenu à prendre la fuite.

Plainte a été déposée.

On a évidemment affaire à un monomane. L'aberration passionnelle des coupeurs de chevelures est bien connue, en effet, de tous les psychiatres, et elle a donné lieu à des observations scientifiques infiniment curieuses.

LES VOLS

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de mercerie de M. V..., chaussée de Mons, et ils ont volé pour plus de 4,000 francs de marchandises : châles de laine, chemises pour hommes, bas et chaussettes de laine, laine à tricoter, etc.

— Lundi, dans la soirée, un filou s'est emparé d'un ballot de tissus, d'une valeur de 400 francs, qui avait été déposé quelques minutes auparavant dans le vestibule de la maison de M. D..., négociant, rue de Brabant.

— On a pénétré pendant la nuit, par le soupirail de la cave, dans le café tenu par M. K..., rue Haute, et on y a dérobé des bouteilles de liqueurs, des caisses de cigares, un bac en étain et toutes les mesures en étain.

— Cinq individus suivaient lundi soir, le camion de M. A..., négociant en vins, rue de l'Intendant. Au boulevard d'Anvers, ils ont enlevé de ce camion un panier de champagne sans que le conducteur s'en aperçût. Un de ces hommes, un nommé Victor L...,

---

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 20.

L'Etrange Aventure DE M. HOOPDRIVER

PAR H.-G. WELLS

Traduction Savine et G. Michel

CHAPITRE XII

SUR CE QU'IL Y A D'ARTIFICIEL DANS L'HOMME ET SUR L'ESPRIT DU TEMPS

Maintenant vous connaissez Béchamel, l'homme au complet marron et Jessie Milton, la jeune dame en gris.

Vous les avez entendus converser.

Les voilà qui filent côte à côte, dans la direction de Haslemere, — pas trop près toutefois l'un de l'autre; ils gardent un silence gênant.

Et ce chapitre tout à fait superflu sera consacré à ces curieuses petites chambres de leur crâne où tout un conseil fonctionne, où les mobiles sont examinés, où les actes sont discutés et votés.

Mais tout d'abord, ouvrons une parenthèse à propos de perruques et de fausses dents.

Certain plaisant, se fondant sur le nombre croissant des cas de calvitie et de vue basse, a prédit une perspective extraordinaire aux enfants des hommes.

L'homme, à l'entendre, serait une créature qui perd ses cheveux vers quarante ou cinquante ans.

Si, dit-il, nous remplaçons les cheveux par une perruque, nous comblons aussi toutes les autres lacunes de la nature.

Celui-ci est-il desséché, nous le capitonnons.

Celui-là n'a-t-il plus de dents. Vite un ratelier, monté sur or.

Cet autre perd-il un membre? Nous avons à sa disposition un beau membre artificiel tout neuf.

A-t-il une indigestion? Nous avons sous la main un liquide digestif artificiel soit bile, soit pancréatine, suivant le cas.

Des verres de lunettes tiennent lieu de cristallins hors de service et des tympans artificiels et invisibles sont placés dans les oreilles défaillantes.

Notre homme passait ainsi en revue notre charpente anatomique et finissait par nous présenter une étrange machine toute faite de pièces et de morceaux, un *simulacrum*, un corps humain artificiel, auquel il ne restait plus — et encore! — qu'un germe de chair vivante, dissimulé quelque part en ses profondeurs.

Voilà, selon lui, à quoi nous tendions.

Mais jusqu'à quel point peut-on pratiquer sur un corps ce procédé de substitution?

Il fut un temps où les hommes avaient des âmes simples, des désirs aussi naturels que leurs yeux, une petite mais raisonnable dose de philanthropie, une petit mais raisonnable dose d'amour de leur progéniture, de goût pour le bien-être, de la vanité personnelle dans une proportion décente, une saine et suffisante tendance au combat, et ainsi de suite.

Maintenant nous subissons des années et des années d'enseignement et de discipline, et par suite nous employons à lire, et à lire encore, tout le temps que nous laisse quelque occupation fiévreuse, bien propre à détruire nos nerfs.

La suggestion quasi-hypnotique, la pédagogie, la suggestion par la chaire et par la scène, la suggestion par les livres, la suggestion par les journaux, nous assiègent de toutes parts.

Ce sucre que vous mangez, on vous dit que c'est de l'encre, et aussitôt vous le crachez avec un suprême dégoût.

Cette noire potion de labeur sans salaire, c'est le vrai bonheur, nous l'avalons en manifestant tous les symptômes du plaisir.

Ibsen, dit-on, est ennuyeux à un point incroyable, et nous voilà bâillant et nous étirant sans contrainte.

— Pardon, fait un interrupteur, Ibsen est profond et charmant.

Et nous voilà rivalisant à qui se montrera le plus captivé.

Et si nous ouvrons les têtes de ces deux jeunes gens, nous n'y trouverons point un motif direct, nous y reconnaîtrons moins une âme qu'une sur-âme, un *Zeit Geist* (esprit du temps), un amas complexe d'idées acquises.

Cette jeune personne est toute décidée à *vivre sa propre vie;* expression que vous avez sans doute entendue déjà.

Quant à l'homme, il a l'ambition suffisamment perverse d'être un personnage sans illusion, un artiste de l'espèce la plus inaccessible à l'émotion. Il se flatte entre autres choses de produire chez sa compagne l'éveil de la passion. Les manuels qu'il a étudiés, lui ont enseigné que la passion a besoin d'être réveillée. Il sait qu'elle admire son génie, mais il ne se doute pas qu'elle n'a aucune espèce d'admiration pour la conformation de son crâne.

A Londres, il est critique d'art distingué et a rencontré Jessie chez la célèbre romancière qu'elle a pour belle-mère, et voilà comment vous les voyez embarqués pour les aventures.

Tous deux en sont à la première phase du répertoire, et vous savez peut-être par expérience, que cette phase consiste à serrer les dents et à dîner : « J'irai quand même jusqu'au bout. »

Ils continuent à filer de compagnie dans une sorte d'isolement voulu qui ne promet rien de bon pour la marche normale de l'Aventure.

L'homme devine qu'il a agi trop précipitamment, mais il sent que son honneur est engagé. En conséquence, sa rouerie romanesque ayant bien perdu de son éclat, il médite la préparation d'un nouvel assaut.

Et la jeune fille?

Elle n'en est point au réveil.

Ses déterminantes sont empruntées à des livres qui ont été écrits par un syndicat d'auteurs groupés au hasard, des romanciers, des biographes, sur les pages blanches de son inexpérience.

Elle est une sur-âme artificielle, qui pourrait bientôt éclater en laissant apercevoir la véritable créature qu'elle est.

C'est une écolière qui s'intéresse plus vivement à un vieillard causeur qu'à un jeune homme dont la langue est paralysée; le fait d'être extrêmement forte en mathématiques, par exemple, ou de diriger un journal quotidien, lui apparaît comme le but le plus beau auquel puisse prétendre l'ambition d'une jeune fille.

Elle comptait sur l'aide de Béchamel pour y arriver par la route la plus courte, et maintenant le voici à côté d'elle émettant des axiomes énigmatiques au sujet de la passion, la regardant de l'air le plus étrange, et même une fois, ce qui a été son tort le plus grave, prétendant l'embrasser.

En tout cas il s'est excusé.

Ainsi que vous le voyez, elle se rend à peine compte de l'embarras où elle a été mise.

CHAPITRE XIII

LA RENCONTRE A MIDHURST

Nous avons laissé M. Hoopdriver à la porte de la petite boutique où l'on débite du thé, des jouets et du tabac.

N'allez pas vous imaginer que j'abuse du procédé des coïncidences si je vous apprends que la première maison après celle de Mrs Wardor, — ainsi se nomme la petite vieille dame aux yeux vifs chez laquelle M. Hoopdriver s'est arrêté, — est l'hôtel de l'*Ange*, et que c'est là à l'hôtel de l'*Ange* que M. et Mrs Beaumont, *alias* Béchamel et Jessie Milton étaient descendus, le soir même où M. Hoopdriver arriva à Midhurst.

(A suivre.)

Des milliers de guérisons

DECLARATION

A chacun de mes clients souffrant de violents maux de dents, j'ordonne du DENTOGENE. Ce produit arrête de suite, et pour ne plus revenir, les plus fortes douleurs; il conserve les dents gâtées. Depuis que je connais le DENTOGENE, je n'arrache plus une dent.

Docteur JULES BLÉRAUT.

Une commune entière manifeste sa reconnaissance.

Les soussignés, tous domiciliés à Feschaux (Namur), déclarent avoir employé avec le plus grand succès le *Dentogène* contre les maux de dents. Ils font spontanément et publiquement cette déclaration, afin de faire connaître à tous les bienfaits du *Dentogène*.

(*S.*) Mathilde TOUSSAINT; M. GONZON; A. MICHAUX; A. WARSCOT; T. JAUMOTTE; M. JAUMOTTE; Mlle MASSON.

Exigez le véritable " Dentogène "

LE FLACON : 1 FR. 25 DANS TOUTES LES PHARMACIES 19314

domicilié à Molenbeek, a été arrêté, près de la porte de Flandre; il avait encore deux bouteilles pleines dans ses poches. Il a été mis à la disposition du parquet.

— Hier après-midi, un individu d'une vingtaine d'années est entré dans le magasin de Mme Ludig, rue Sans-Souci, et a prié celle-ci de lui changer un billet de banque pour une voisine à qui il venait de livrer des marchandises. Mme Ludig lui a compté 25 francs sur le comptoir; l'homme s'en est emparé, sans remettre le billet dont il avait parlé, et s'est enfui.

— Henri Descamps, garçon de courses, au service de M. M... rue Meyerber, à Forest, avait été chargé de conduire sur une brouette des marchandises chez un client de la rue de Constantinople. Pendant qu'il avait laissé sa brouette devant la porte, on en a enlevé un ballot de mercerie valant 300 francs.

— M. Casterman, fermier à Molenbeek-Westbeek, qui était venu lundi à Bruxelles, pour affaires, a été, sa descente du tram, place Dailly, délesté de son portefeuille qui renfermait une somme de 1,500 fr. environ.

— Mme Marie Langrand, habitant rue Franz-Merjay, allait monter dans le tram, lundi soir, à la Bourse, quand un individu lui a arraché des mains un sacoche en soie contenant une assez forte somme d'argent.

— Pendant la nuit, des cambrioleurs se sont introduits, par escalade et effraction, dans l'immeuble occupé par M. Norden, négociant en fourrures, rue de Laeken. Ils ont enlevé pour plus de 10,000 francs de fourrures diverses, dont le signalement a été donné par le propriétaire à la police.

— Chez M. Antoine P..., rue de la Longue-Haie, on a volé un porte-monnaie contenant une somme de 370 francs, des fourrures et manchons en putois d'une valeur de 1,500 francs.

— M. Aug Schröder est absent du pays depuis quelques mois; il se trouve actuellement au Congo. De temps à autre, son père se rend dans son appartement, rue des Chartreux, afin de vérifier si rien n'a été dérangé. Au cours de sa dernière visite, il a constaté que des inconnus s'étaient introduits dans l'appartement et avaient fait main-basse sur une machine à écrire et sur une partie de vêtements.

— On a arrêté au *Bon Marché*, le nommé Gérard Th..., ouvrier tailleur, demeurant à Molenbeek-Saint-Jean, au moment où il commettait des vols à l'étalage.

— M. Van Leyseele, confiseur, rue de l'Ensei-gnement, constatait depuis quelque temps la disparition de marchandises. Le coupable, un ouvrier nommé Georges D..., a été pincé sur le fait et mis à la disposition de la justice.

— Des escarpes se sont introduits nuitamment, à l'aide de fausses clefs, dans la maison de Mme veuve Solvay, avenue Taelmans, à Watermael-Boitsfort. Ils ont forcé les serrures des meubles et enlevé tout un service en argenterie et metal blanc : cuillers, fourchettes, couteaux, couverts à dessert, corbeilles à fleurs, salières, moutardiers, service à liqueurs, porte-couteaux, plats, corbeilles à fruits, etc., ainsi qu'un chemin de table en toile brodée, des serviettes en linge fin et des ronds de serviette en métal blanc. L'importance du vol est considérable.

EN PROVINCE

A Liége

Au Conservatoire. — Une bourse spéciale de 1,200 francs, instituée par le gouvernement en vue d'encourager l'étude du chant au Conservatoire royal de Liége, sera conférée à la suite d'un concours auquel sont admis tous les Belges n'ayant pas dépassé l'âge de 25 ans pour les hommes et de 30 ans pour les femmes.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du Conservatoire de Liége jusqu'au 13 décembre, à 4 heures. Le concours aura lieu le 15 décembre, à 10 heures du matin. Les demandes doivent être accompagnées du carnet de mariage, des parents ou, à son défaut, d'une autre pièce officielle et du certificat émanant du directeur d'une école de musique ou d'un professeur de chant constatant que le postulant possède les dispositions musicales requises pour se présenter au concours.

Les bourses sont conférées pour un an. Elles peuvent être renouvelées d'année en année pendant trois ans, sur l'avis du président du jury chargé de la collation.

Un « coup » sur les moules! — En quelques semaines, les moules ont doublé de prix à Liége. Au dire de la population, ce serait la conséquence d'une manœuvre d'accaparement.

Les vols. — On a dérobé au préjudice de M. V..., négociant, rue des Dominicains, quatre caisses de savon genre Marseille.

La brigade de sûreté croit être sur les traces du coupable.

État civil de Liége du 10 décembre

Naissance. — 1 garçon.

Décès. — Joseph Leclercq, sans profession, 6 ans, rue Goffin, 23, époux Louvrier; Chrétien Donies, chantre, 65 ans, rue Jean-d'Outremeuse, 30; Auguste Valkenborg, 88 ans, sans profession, rue de Rocour, 151, veuf Delarge; Julien Dereiteau, 82 ans, chef éclusier pensionné, quai de Coronmeuse, 20, époux Riguel; Elisabeth Henrard, 81 ans, sans profession, rue Sainte-Julienne, 81, veuve Klingeleers; Tarsile Gavage, sans profession, 67 ans, rue Vivegnis, 205, épouse Bruls.

A Anvers

Les vols de vélos. — Un nouveau vol de bicyclette a été signalé à la police anversoise.

Cette fois, il s'agit d'une machine qui se trouvait dans le vestibule de l'habitation de M. Van Stiehelen, canal aux Vieux-Lions. Un escarpe l'a dégée à sa convenance, bien qu'elle fût en assez mauvais état, et il l'a emportée.

État civil d'Anvers du 9 décembre

Naissances. — 1 garçon et 3 filles.

Décès. — A. De Vos, meunier, 53 ans, époux M. de Leenheer, chaussée Saint-Bernard, 2; J. Dix, sans profession, 67 ans, époux M. Baeri, rue Viels, 26; L. Symons, colporteur, 80 ans, veuf A. Boeckstaens, allée de la Porte du Schyn, 51; M. de Rechter, sans profession, 56 ans, veuve P. Thysebaert, rue du Couvent, 85; C. Cornelissen, cultivatrice, 30 ans, veuve C. Simons, domiciliée à Eeckeren; B. Fontyn, 70 ans, épouse J. Van Schoor, rue des Mouches, 12; M. Smeets, sans profession, 81 ans, veuve J. Fagardo, rue Houblonnière, 63; M. Vanderhaegen, 34 ans, épouse C. Goovaerts, Longue rue des Choux, 77; V. Verese, 53 ans, épouse E. De Tant, avenue Rubens, 9. — Et deux enfants au-dessous de 7 ans.

LE CONTE DU JOUR.

LES CHIENS

Jeanteaume, le berger communal de Gicey, après avoir mangé son quartier de miche et son fromage, but un coup de vin et se coucha près de la rigole de Champromain, au frais, pour dormir pendant la grosse chaleur. Au-dessous de lui, c'était un grand breuil bourguignon, une vaste prairie verte où croissaient cinq ou six beaux chênes trapus, presque noirs dans l'air éclatant et sec, ceints, vers le penchant du coteau, par un murger de pierres sèches, et partout ailleurs de fossés d'eau vive. Le soleil de midi plombait. Du silence, de la lumière, une chaleur pesante. Les bêtes, ruminant à peine, restaient droites sur leurs pieds, sous les arbres à l'ombre courte: huit vaches, quelques bœufs, un jeune taureau maigre, nerveux, ses petits yeux sanglants clignés sous la frisure des poils du front; et tout ce troupeau éclatait d'un blanc clair, fin, sans tache, signe de la pureté du sang charolais.

Derrière le murger, la route de Gicey courait, étroite, bordée de gros blocs calcaires, toute grillée de soleil, et si chaude que l'atmosphère, au-dessus d'elle, devenue visible, faisait de petits tourbillons vaporeux. Du confin de l'horizon, une automobile darda, espèce de comète folle, avec une queue de poussière, et on l'entendit avant de la voir: grondement régulier du moteur bien en règle, froissement de l'air qu'elle fendait comme un projectile, et qui sufflait, puis un grand cri, le hurlement subit de la sirène parce que la route tournait : « Allez-vous-en ! Je suis la mort ! Hou! »

Le taureau pointa contre la chose rouge, mystérieuse, et la rage lui vint parce qu'elle avait disparu, du champ de ses yeux myopes, avant qu'il eût compris ce que c'était; les vaches frémirent si fort qu'il en tomba quelques-unes des plaque de bouse collées à leurs tétines! Les bœufs firent le cercle, les cornes en avant. Réveillés de leur sieste, ils attendirent l'ennemi; rien ! Rien, après une si grande secousse, une menace qui devait provenir d'une bête si formidable, ce n'était pas possible ! Le troupeau devint fou. Sur ses jambes tremblantes, il se mit à danser.

Jeanteaume, le vieux berger, restait toujours allongé sous son buisson, les yeux fermés. Hubert Petite-Main, le facteur aux quatre phalanges amputées, coupait au plus court, sa tournée faite, par la digue de Champromain. Il cria :

— Oh ! Jeanteaume, oh ! tes bêtes vont zaguer!

Jeanteaume croisa ses mains, pour se lever, sur ses genoux perclus. Ses deux chiens, deux grands briards au poil rude, avaient déjà compris. Ils étaient debout, les pattes en ordre pour la course, et l'échine en arc. Mais ils attendaient l'ordre.

— Qu'est aqui ? fit Jeanteaume.

— Moi, Petite-Main, le facteur. Tes bêtes qui vont zaguer, que j'disès !

Le taureau reniflait, jetait derrière lui la terre par grosses mottes herbeuses qu'arrachaient ses quatre sabots, trépignait. Les vaches, autour de lui, pivotaient, valsaient, entraînaient la folie des bœufs massifs et stupides. Puis tous ensemble, ils s'ébranlèrent, franchirent le murger d'un bond pesant qui fit jaillir de la boue, coururent vers le grand canal, à une lieue de là. C'est ce qui s'appelle zaguer : le coup de démence collective qui s'empare de tout un troupeau, le disperse, fait que des bêtes parfois tombent fourbues et mortes, après avoir tourné en cercle durant des heures.

Jeanteaume soufflait dans sa corne de fer : « Pôôte ! Pôôte ! Pah ! » les animaux n'entendaient plus ce langage séculaire. Heureusement, les deux chiens étaient là. Un geste les jeta au galop vers le grand canal, où il fallait arriver avant que le troupeau y tombât. Jeanteaume, lui aussi, essaya de courir. La sueur de son dos séchait tout de suite, buc par la chaleur, et une calotte de plomb lui pesait sur le crâne. Ah ! comme il avait mal autour de la tête, au-dessus des deux yeux ! Mais les briards savaient leur métier. Autour des ruminants précipités, ils retentissaient d'abois, les crocs sortis des gencives. Arrêtant sa fuite, le troupeau se groupa en demi-cercle. Jeanteaume n'eut plus qu'à le reconduire au breuil.

Contre les flancs des bêtes matées, les deux chiens marchaient d'un pas souple, insoucieux de la soif qui faisait ruisseler de salive leur langue molle et pendante. Dans leur pupille orange, il y avait un éclair intelligent, le sentiment fier de la victoire remportée. Mais Jeanteaume se sentait tout drôle. C'était comme si on lui avait serré un ruban d'acier autour de la cervelle, à l'endroit où ça peut faire le plus de mal. Il y avait aussi son cœur. Qu'est-ce qu'elle avait, cette vieille mécanique, à taper contre sa poitrine douloureuse, puis à s'arrêter net ? Et alors sa vue se troublait, il avait envie de vomir. Il sentait passer aussi, devant ses prunelles, des mouches qui n'existaient pas; et il les écartait de la main, d'un geste incessant.

— Faut que j'rentre, songea-t-il. Ça n'va point.

Il héla le petit Guillaume, le fils au Perdu, lui donna la garde du troupeau et se dirigea vers Gicey.

— Hé ! berger, lui dit-on sur la route, où c'est qu't'as bu ? T'étos tout bleu, du nez aux ouilles.

Mais il ne répondit point, parce qu'il n'avait plus la force.

***

Le lendemain, on fut étonné, dans le village, de ne pas entendre sa trompe, car il cornait d'habitude au petit jour, pour avertir que c'était l'heure d'ouvrir les étables. On les ouvrit tout de même et les bêtes, d'instinct, se dirigèrent vers les pâtures. Ce fut seulement sur le midi que la Louise, la servante du châtelain de Clomot, entra chez lui pour lui porter une miche de sa fournée. Elle vit Jeanteaume étendu sur son lit, la face bouffie et le nez pincé, tout habillé, avec ses souliers aux pieds, sa corne en bandoulière; et ses deux chiens étaient couchés en travers de la couverture, l'œil mauvais.

Elle referma la porte en criant :

— Le Jeanteaume est mort ! Jésus mon Dieu !

Et tous ceux qui n'étaient pas encore partis pour les champs, les vieilles femmes, les gosses, l'instituteur, le maire, le châtelain de Clomot, s'assemblèrent autour d'elle.

— Il est mort ! J'ai vu sa goule toute noire !

Le maire rouvrit la porte et voulut s'approcher du lit. Mais les deux chiens s'étaient dressés tout debout sur la couette rouge. L'un gardait la tête, l'autre les pieds du pâtre, grondant, les lèvres basses, le poil hérissé de fureur. Le maire s'arrêta net.

— Ça d'vôt échoir, dit-il. Il se f'sôt vieux, le berger, ben trop vieux pour le métier.

Il ajouta, l'air savant:

— C'est une insolation. Faut dresser l'acte de décès et prévenir Tronchin, l'charron, qu'il fasse la bière.

L'instituteur, qui était secrétaire de la mairie, s'en alla pour dresser l'acte de décès, et le Tronchin arriva pour prendre la mesure du mort et lui donner son habit de planches. C'était un géant, le Tronchin, un homme de force. Les grands troncs de sapin que traînent les fardiers, il les soulevait à lui tout seul par un bout. Eh bien, il recula devant les chiens :

— C'est qu'ils m'mangeront ! dit-il.

Quelqu'un dit derrière lui :

— C'est-y qu'tas peur,' le Tronchin ?

— Vas-y, toi ! répondit le géant.

C'était Petite-Main, le facteur, qui avait parlé. Il franchit la porte basse en chantonnant d'un air doux, pour flatter les chiens :

— Bellement, Fidèle ! Bellement, Poloche !

Les deux briards ne firent qu'un bond, et Petite-Main cria :

— Vingt dieux ! ils m'ont mordu !

Il avait été happé au jarret, comme une vache mauvaise. On vit du sang sous son pantalon déchiré, et il s'enfuit en boitant.

Le Tronchin haussa les épaules. Il connaissait bien ces bêtes-là : rien à faire. Et puis cet homme de force aimait la force et le courage. Ces chiens lui touchaient le cœur.

Pierre Bel, le garde-chasse, envoya sa femme chercher du pain trempé, des os, ds râclures de fromage.

— Ils n'ont point mangé depuis hier soir, dit-il. Ils voudront manger, p't'êt'ben.

On disposa la nourriture sur le seuil de la porte. Les deux chiens ne bougèrent pas.

Alors, tous les hommes qui étaient là se ruèrent sur eux avec des bâtons. On ne pouvait pas rester là toute la journée. Les morts c'est fait pour être enterrés: ces brutes de chiens ne comprenaient pas ça.

Ils ne comprenaient pas ça, mais ils savaient la manœuvre ! Ils étaient d'attaque, ils étaient de combat. A chaque assaut, ils reculaient un peu, se tassaient sous le lit, puis lançaient leur gueule puissante : un seul jappement, un seul coup de crocs, et le compte y était ! S'ils étaient atteints à leur tour, ça ne se voyait pas, sous le rude matelas de leur poil gris; et l'étroitesse même de la porte basse les empêchait d'être tournés.

Alors, le châtelain se tourna vers Pierre Bel :

— Avec deux cartouches de chevrotines! fit-il.

Le garde-chasse leva les bras.

— Moi, dit-il, moi ! Un chasseur, un garde !

Il ne savait pas dire, il n'avait pas d'éloquence, mais il sentait bien, dans le fond de son âme, qu'il ne devait pas tuer des bêtes d'une race alliée à l'homme depuis des milliers de siècles, des bêtes qui le servent contre les autres bêtes. Ça ne se peut pas, c'est un crime.

— Eh bien, dit le châtelain à contre cœur, qu'on aille me chercher mon fusil.

On lui apporta le fusil, et des cartouches de double zéro. Il chargea lentement. Quand ils entendirent le bruit du levier qui basculait, Fidèle et Poloche levèrent la tête. Leurs yeux prirent un air d'étrange douceur et de terreur résignée. Ils savaient à quoi ça sert, un fusil. Mais ils n'abandonnèrent pas leur poste.

Le châtelain visa très attentivement Poloche à la tête, et fit feu. Le beau chien s'affaissa comme si on lui eût fauché les pattes; il avait le crâne broyé. Mais Fidèle se précipita. Il avait l'instinct des animaux braves, il voulait mordre avant de mourir. Le châtelain tira nerveusement et ne lui cassa qu'une patte. Fidèle lécha son moignon brisé et fit entendre une plainte horrible, déchirante, qui remplit la chambre, envahit la rue, monta jusqu'au ciel parce que les femmes du village, à leur tour, eurent des hurlements de chiennes. Et beaucoup d'hommes aussi pleurairent.

Le châtelain rechargea son arme et tua Fidèle d'un coup de fusil dans l'oreille.

***

Ce furent la Couterotte et la Pierre Bel qui veillèrent Jeanteaume, la nuit, quand il fut dans le cercueil. On n'avait rien allumé qu'une petite lampe à pétrole et le feu de l'âtre, pour mettre la bouilloire et faire le café. Vers minuit, la Couterotte crut entendre comme une espèce de sifflement léger. Elle crut d'abord que c'était la bouilloire qui chantait. Mais ce n'était pas la bouilloire : c'était de la bière que venait ce bruit ! La Couterotte saisit le bras de la Pierre Bel, sans rien dire : le sifflement continua. Les deux femmes tombèrent à genoux; la peur leur coupait les jambes. Il s'écoula une minute encore. Il y avait dans la chambre un coucou. La Couterotte eut l'idée d'en décrocher les poids pour arrêter le mouvement et mieux entendre. Elles entendirent : le corps venait de se retourner dans le cercueil! La Pierre Bel cria :

— Au secours ! au secours ! au secours!

Des lumières aux vitres; il y eut des bruits de pas.

— Au secours ! répétaient les deux femmes; le berger n'est pas mort !

Quand on eut fait sauter le couvercle de la bière, on aperçut Jeanteaume qui reprenait son souffle, la figure encore violette, les veines du cou gonflées. Il ouvrit les yeux d'un air hébété, sans voir où il était. On le jeta sur son lit, on porta la bière dans la rue, on la brisa en morceaux, qu'on cacha dans le fournil. Des femmes sanglotaient; et le vieux Jeanteaume, ressuscité, leur paraissait une espèce de dieu.

Le lendemain, on lui offrit à manger. Il secoua la tête. Non, il ne pouvait pas manger ! Mais il dit :

— Faut seulement donner la soupe aux chiens.

Les autres blêmirent. Le berger continua:

— Mes chiens... où c'est qu'ils sont ?

On n'avait pas eu le temps d'enlever leurs cadavres. On les avait jetés seulement dans le petit jardin, derrière la maison. Jeanteaume se leva, prenant son bâton parce qu'il chancelait. Tout nu sous sa chemise, il ouvrit la porte en trébuchant et aperçut deux corps jetés l'un sur l'autre, les pattes raides. Il cria :

— Mes chiots, mes pauvres chiots ! Qui qu'les a tués ? Comment que j'vas faire berger, maintenant ?

Ses genoux étaient encore bien faibles. Il s'abattit près des deux bêtes dont le sens mystérieux avait compris ce que les hommes ne voulaient pas voir. Personne n'osait rien dire. Pendant longtemps, on n'entendit que la voix du berger qui pleurait :

— Mes chiots.. mes deux bons chiots !

PIERRE MILLE

Les Sports

FOOTBALL

LE TOURNOI DE PREMIERE DIVISION BRUXELLES-ANVERS-MALINES

A Anvers. — Beerschot A. C.-S. C. Anderlecht, 1-2. — Les déplacements à Anvers sont décidément favorables à Anderlecht qui, après le bon résultat réussi contre l'Antwerp, se paie cette fois le luxe d'aller battre le Beerschot chez lui, malgré l'absence de Van Kierberghen, malade. Anderlecht a joué avec beaucoup de courage et ensemble; l'attaque, bien enlevée par Maurice Versé qui fournit un admirable match, joua fort bien. La défense parut moins à son affaire que de coutume, mais l'attaque anversoise, fort affaiblie depuis le départ forcé de Larnou, ne sut pas en profiter, car dans l'ensemble de la partie le Beerschot attaqua plus souvent que ses adversaires et l'on peut dire qu'il eut les deux tiers du jeu en sa faveur. Le Beerschot avait remanié son équipe : Hendrickx jouait à l'attaque où il ne fit rien de bon, tandis que Fierens jouait intérieur à côté de Deschepper, il y fut aussi bon qu'au centre; De Decker remplaçait Bervoets.

La partie fut âprement disputée par les deux équipes, mais le jeu resta toujours correct. Le Beerschot s'est ainsi réhabilité de son mauvais match contre l'Union St-Gilloise. Un public nombreux a suivi le match joué entre les équipes suivantes :

Beerschot : Van Immezeel; Pauwels et Janssens; Bruneel, Flebus et Vanderaa; Deschepper, Fierens, Van Ruysseveldt et De Decker.

Anderlecht : Allard; Van Hoof et Vceten; Hamès, Derckx et Van Haeren; A. Versé, Borremans, M. Versé, Boon et De Munter.

Au début, attaques réciproques avec une légère supériorité pour Anderlecht. Puis le Beerschot prend le dessus; après un bel arrêt d'Allard, Fierens et Descheper descendent, Voeten rate le dégagement, Van Ruysseveldt reprend et passe à Fierens qui marque le premier goal de la partie pour le Beerschot après un quart-d'heure de jeu. Anderlecht réagit vigoureusement et le Beerschot se tire avec chance de quelques situations bien compromises. Des shots de M. Versé sont arrêtés par Van Immezeel ou sortent peu à côté. A signaler aussi un difficile arrêt d'Allard sur shot de Van Ruysseveldt. Après une attaque du Beerschot, interceptée par Derckx, la balle va chez De Munter qui passe à M. Versé. Celui-ci recale et donne à Borremans qui marque pour Anderlecht, mais le point est annulé pour off-side. Un shot de M. Versé immédiatement après est chanceusement mis corner de la tête par Vanderaa. Le Beerschot attaque pendant quelques instants et Allard doit arrêter des shots de Hendrickx, Van Ruysseveldt et Fierens. La fin du time est à l'avantage d'Anderlecht. M. Versé opère quelques rushs qui ratent de peu; une occasion superbe est également ratée par Borremans qui shote sur la latte; un shot de A. Versé sort un peu à côté. Au repos, le Beerschot mène par 1-0.

Après la reprise, M. Versé joue intérieur droit à côté de De Munter. Le Beerschot attaque pendant quelques minutes et Hendrickx shote à côté, puis Allard arrête difficilement un dur shot de Van Ruysseveldt. Anderlecht prend le commandement et la défense anversoise a l'occasion de se distinguer, Van Immerzee, Flébus et Pauwels tout particulièrement. Une échappade de M. Versé échoue d'un rien sur le keeper. Anderlecht obtient un coup franc près de la « penalty-area » pour hands à Flébus; Derckx le donne fort bien, Van Immerzeel arrête mais lâche la balle, Boon reprend et met les équipes à égalité. Le Beerschot obtient ensuite deux free-kick assez près qui ne donnent rien. Deux rushs de M. Versé n'aboutissent pas. Une belle attaque de A. Versé-Borremans-M. Versé a lieu; ce dernier dribble la défense et marque le winning-goal hors de portée de Van Immerzeel : 2-1 pour Anderlecht. Il reste un bon quart-d'heure de jeu. Le Beerschot met tout à l'attaque, mais Anderlecht se replie en défense, joue à trois backs et cinq halves et conserve intelligemment l'avance acquise. Une bonne attaque d'Anderlecht est arrêtée par le coup de sifflet final.

La partie fut intéressante à suivre. M. Versé fut le meilleur homme sur le terrain; une grande partie du mérite de la victoire lui revient. Derckx a également fourni un bon match. La défense d'Anderlecht fut moins sûre que de coutume. L'absence de Luyckx ne s'est pas trop fait sentir.

Au Beerschot, Van Ruysseveldt et Fierens furent les meilleurs de l'attaque. Les halves ont bien joué en défense, mais furent nuls en attaques; les backs et le keeper ont bien joué.

L'arbitrage de M. Aertssen fut très bon. Par son énergique sévérité dès le début du match, le referee sut contenir joueurs et public.

A VERVIERS

Résultat. — Division I. — Dolhain F. C.-F. C. Pepinster, 11-1; Herve F. C.-Skill Verviers, 6-0; S .C. Theux-C. S. Verviers (réserve), 2-1.

Comptes rendus détaillés demain.

A LIEGE

Résultats. — Division I. — Fléron F. C.-Bressoux F. C., 5-4. — La surprise du jour! Bressoux, il est bon de le faire remarquer, alignait une équipe comprenant plusieurs remplaçants et n'était guère aussi fort que d'habitude. De plus, Fléron bénéficia de trois penaltys. Cela explique ce résultat imprévu. Les équipes aux prises étaient ainsi composées :

Fléron : Sibenne; Petit et Masson; Culvers, Noltet et Noirfalize; Boulanger, Clermont, Pirotte, Golard et Peeters.

Bressoux : Maréchal; Brenu et J. Collinet; Vellière, Gilbay et L. Collinet; Crahay, Wéry, Pieters, Deliège et Jeunehomme.

Bressoux débute à 9 hommes et ne se complète jusque 11 qu'après 10 minutes de jeu; il attaque cependant. Sur un hands de Brenu, Fléron se voit accordé penalty converti par Clermont : 1-0 pour Fléron. Immédiatement après, Pieters et Wéry descendent et Wéry égalise pour Bressoux. Six minutes après, soit à la 27e minute de jeu, Golard après un bel effort donne l'avance à Fléron. Un nouveau penalty pour fool de Gilbay échoit à Fléron. Clermont en profite pour marquer le troisième goal pour ce club. Cinq minutes après, Clermont envoie un faible shot, Maréchal glisse en voulant arrêter et la balle roule dans son goal : 4-1 pour Fléron. Peu avant le repos, Deliège reprend un faible dégagement de Sibenne et marque pour Bressoux. Au repos, 4-2 pour Fléron.

Après la reprise, Bressoux domine nettement et, sur corner, Pieters marque à la 20e minute de jeu. Cinq minutes après, un fool de Gilbay donne penalty (le 3e!) à Fléron. Clermont le transforme en goal. Bressoux enfonce ensuite son adversaire et dix minutes avant la fin, Vallière marque le quatrième goal.

Fléron a remporté une victoire chanceuse; ses meilleurs hommes furent Clermont et Petit. De Bressoux, il faut signaler Collinet frères, Gilbay un peu trop dur, Pieters et Wéry.

Bon arbitrage de M. Verchoval.

— F. C. Liégeois-F. C. Seraing, 4-2. — Autre surprise de la journée, car on n'espérait guère ce succès du club. Le match fut joué assez durement de part et d'autre. Les équipes aux prises étaient les suivantes :

F. C. Liégeois : Férire; Crespin et Voituron; Roba, Baret et Pauwell; Verbinnen, Petit, Gèvers, Jury et Davignon.

F. C. Seraing : Warlomont; Beaufort et Fraikin; Magnée, Caberg et Presseria; Dandois, Gobin, Toune, Carlier et Swinnen.

Liége attaque au début et Petit marque sur corner après 5 minutes de jeu. Une minute après, Davignon, sur corner également, réussit le no 2 et à la 13e minute Petit, sur passe de Gevers, rentre le 3e goal pour Liége. Les Sérésiens réagissent énergiquement mais sans résultat et le club mène au repos par 3 goals à 0.

Quatre minutes après la reprise, Liége marque son 4e goal par Oury. Liége continue de dominer jusque vers la 20e minute; à ce moment, Pauwell doit quitter le jeu et Seraing en profite pour marquer deux goals en 5 minutes par Presseria et Toune. Liége reprend ensuite le dessus, mais plus rien ne passe.

Le club a bien mérité son beau succès; ses meilleurs hommes furent Férire, les backs et Gevers; tous ont du reste bien joué. De Seraing, il faut citer Warlomont et Presseria.

Bon arbitrage de M. Cuisset.

— Tilleur F. C.-Ans F. C., 5-0. — Ans qui battit Bressoux le 3 décembre a subi un dur échec à Tilleur; cette pile n'est toutefois pas méritée et du 3-1 pour Tilleur donnerait mieux ce que fut ce match joué entre les équipes suivantes :

Tilleur : Demet; Servais et Neyssen; Thioux, Eberzheim et Becholz; C. Richel, Charlier, Ponthier, Bourdouxhe et Lacompte.

Ans : Van Laarken; Collard et Prosper; Chard'homme, Wauthelet et Decharneux; Guérin, Mouton, Bottin, Th. Brachard et Nahon.

Jeu partagé au début. A la 8e minute, Tilleur obtient penalty pour fool de Collard; Ponthier le transforme en goal. Tilleur domine ensuite, mais Ponthier et Bourdouxhe ratent de belles occasions. Ans attaque à son tour sans succès jusque vers la fin du time. Quelques instants avant le repos, Tilleur obtient un free-kick très près du goal; il est très bien donné par Thioux. Van Laarken arrête, mais Charlier le charge et l'envoie dans le goal avec la balle : le point est cependant annulé pour off-side. Au repos, 1-0 pour Tilleur.

Six minutes après la reprise, C. Richel marque le 2e goal pour Tilleur après un bel effort personnel. A la 17e minute, après des attaques réciproques, C. Richel fait une longue passe à Lacompte qui réussit sans douleur le no 3. Ans attaque courageusement et met Demet à l'ouvrage. A la 30e minute, Charlier réussit le 4e goal pour Tilleur, la défense ansoise s'était arrêtée croyant la balle out! Dix minutes après, Bourdouxhe, sur passe de Charlier, marque le no 5. Une belle occasion de marquer est ratée par Ans peu avant la fin : Brochard se fait chiper la balle par Demet.

Les meilleurs à Tilleur furent : Demet, Servais, Thioux, Richel et Charlier. A Ans : Prosper, Chard'homme, Baltin et Brochard.

Bon arbitrage de M. Merlan.

— Herstal F. C.-Standard C. L., 0-0. — Le match joué entre ces deux équipes a provoqué la lutte acharnée qu'on prévoyait et, aucune équipe n'est parvenue à marquer. Chaque équipe attaqua à son tour au début, puis le Standard enfonça son adversaire pendant une dizaine de minutes. Sur la fin du time, c'est Herstal qui domina nettement.

Pendant le second time, le Standard domine et Herstal ne fait que de rares échappades, mais un manque de réussite empêche le Standard de marquer, alors qu'il avait largement mérité un goal. Les équipes étaient ainsi composées :

Herstal : Janssens; Namotte et Theys; Theunissen, Demarteau et Thomas; Knell, L. Theunissen, Gillet, Coulon et Hendrickx.

Standard : Paty; Capel et Waroux; Dohet, Grisard et Delvignette; William, Marée, Berger, Biquet et Leroy.

Les meilleurs furent Coulon, Hendrickx et les backs de Herstal et la défense du Standard.

Bon arbitrage de M. Hainaux.

Classement des équipes

	J.	G.	P.	N.	Goals p.	c.	Pts
Tilleur F. C.	8	7	0	21	5	14	
Standard	8	4	1	3	15	11	11
F. C. Seraing	8	3	2	3	15	14	9
Herstal F. C.	8	2	2	4	13	12	8
F. C. Bressoux	8	3	4	1	18	14	7
F. C. Liégeois	8	2	3	3	15	17	7
Fléron F. C.	8	2	4	2	15	14	6
Ans F. C.	8	2	4	2	15	25	6
U. S. Liége	8	1	5	2	8	20	4

— Division II. — Série A : St. Hiollogne-C. S. Bois d'Avroy, 1-0; Grâce-Berleur-Standard, 6-0; Tilleur-Bressoux, 3-1; Ans-F. C. Liégeois, 1-1. — Série B : Montegnée-Jemeppe, 1-3; U. S. Liége-Skill Val, 2-1; Et. Hollogne-Seraing, 2-1; Flémalle-Gosson, 2-1. — Série C : Prayon-Kinkempois, 2-1; A. S. Vaux-Micheroux, 1-3; U. S. Grivegnée-Méphisto, 3-2; Chênée-Chèvremont, 7-0; Milmort-Fléron, 3-1.

— Scolatres. — Série A : Roy. Liégeoise-Jemeppe, 1-0; C. S. Bois d'Avroy-Standard, 0-9; F. C. Liégeois-Ans, 17-0. — Série B : Herstal-Micheroux, remis; Fléron-Bressoux, 8-1; Kinkempois-Milmort, remis: Micheroux-Milmort, 1-6.

ATHLETISME

LE CRITERIUM ATHLETIQUE

Pour rappel, ce soir, à 6 heures, se disputera au Bain Saint-Sauveur la septième épreuve : 50 mètres brasse du Critérium Athlétique. Le délégué du cercle organisateur introduira les concurrents à partir de 5 h. 30.

Mouvement de l'état civil

VILLE DE BRUXELLES

Déclarations des 10 et 11 décembre.

Naissances. — 2 garçons et 2 filles.

Décès. — Léon Lejeune, ouvrier au chemin de fer, 20 ans, dem. à Monceau-sur-Sambre; François Covairy, ébéniste, 36 ans, chemin des Hospices, 6 (Uccle); Arthur Vanden Busch, marchand de vol., 44 ans, époux Navé, rue d'Amsterdam, 8; Joseph Nobels, chaisier, 60 ans, époux Notte, parvis de Saint-Gilles, 25 (Saint-Gilles); Désiré Poelemans, facteur, 35 ans, époux De Liége, rue Ed. Tollenaere, 47 (Laeken); Isabelle Jacob, sans prof., 86 ans, veuve De Neef J.-B., impasse de la Bouquetière, 1; Adolphe Laviolette, employé communal, 70 ans, ép. Peeters, rue Archimède, 50; Jean Janssens, pens. de l'Etat, 82 ans, veuf De Rom, boul. Anspach 156; Jean Wattin, sans prof., 81 ans, époux Vanderplas, rue des Capucins, 40; Josse Janssens, maçon, 60 ans, époux Van Rinsvelt, rue du Faucon, 29; Henri Crez, sans prof., 79 ans, époux Bosse, chaussée de Vleurgat, 156; Frédéric Vanherpe, sellier, 67 ans, rue Blaes, 128; Agnès Van Leeuw, sans prof., 61 ans, épouse Delainder, rue de la Plume, 3. — Et dix enfants au-dessous de 7 ans.

Nécrologie

Un service sera célébré demain, jeudi, à 9 heures, en l'église paroissiale de Saint-Gilles, à la mémoire de M. Lucien Desmedt, engagé volontaire au corps congolais belge, décédé le 17 novembre au camp de prisonniers de Goettingen.

***

On nous annonce, d'Anvers, la mort de M. C. Leemans, inspecteur de police pensionné.

***

On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Jean Cordemans, décédée à Evere, avenue du Cimetière, 121, Bruxelles.

Le service funèbre suivi de l'inhumation aura lieu le mercredi 13 courant, à 10 heures; réunion à la mortuaire, à 9 h. 1/2. (19317

Annonces Financières

" RUSSIA "

SOCIETE ANONYME

206, boulevard du Petit-Dock, Gand.

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra au siège social le jeudi 21 décembre 1916, à 11 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du conseil d'administration;
2. Rapport du collège des commissaires;
3. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
4. Vote de décharge aux administrateurs et commissaires;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'article 27 des statuts. Le dépôt des actions se fait au siège social. (19189

Brazilian Traction, Light and Power Company Limited

Les recettes des différents services des entreprises contrôlées par cette compagnie se sont élevées :

	Brut	*Net*
	Milreis	
en octobre 1916 à	7,037,000	3,821,000
en octobre 1915 à	6,793,000	3,907,000
soit pour octobre 1916 une augmentation de	244,000	86,000
Total depuis le 1er janvier		
1916	68,236,000	36,194,000
1915	64

SAVON MOU

très consistant, à servir sur papier, garanti exempt de toute matière nuisible, livré avec Freigabe, franco pour toute commande de 500 kilogrammes

SUPREMA ZEEP COMPAGNIE, 132, boulevard de la Senne, Bruxelles

10273

Les Spectacles du Jour

GALERIES passage Saint-Hubert. - Relâche. — Dimanche prochain, 17 décembre, à 3 h. 1/2, première de *Théodora*, de Victorien Sardou.

THEATRE DE LA BOURSE, boul. Anspach, 85. — Relâche. Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 2 h. 1/2.

PALAIS DE GLACE Montagne aux Herbes-Potagères, 47 - Relâche. Prochainement, représentations du Théâtre Volant.

MOLIERE, rue du Bastion - Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 heures : *Le Roman d'un Jeune Homme pauvre.*

BOIS SACRE, rue d'Arenberg, 32. — Relâche. — Les dimanches, lundis et fêtes, matinée à 4 heures : *Carambal Le Fromi 513. L. Vocation.*

FOLIES BERGERE, rue des Croisades. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis et jeudis, matinée à 4 h. : *La Chaste Suzanne.*

GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 5 heures; les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 5 h. : *La Veuve joyeuse.*

SCALA place De Brouckere. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2 par la troupe Devère : *A-t-on vu l'Yser... Alors?*

LA BONBONNIERE, rue du Fossé-aux-Loups. — Relâche. — Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, matinée à 4 h. 1/2; les dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2 et à 5 heures : *Amoureuse.*

VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 95. — Relâche. — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures : *La Divorcée.*

WINTER PALACE, boul. du Nord, 118. — Relâche. — Tous les jours, matinée à 4 h. 1/2 : *La Source.*

MAISON DE VERRE, rue de la Montagne, 52a. — Relâche.

THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies vaudevilles opérettes, féeries, etc. — Relâche. — Les dimanches et fêtes et les lundis matinée à 4 heures.

ALHAMBRA, boulevard de la Senne - Relâche.

THEATRE BERIOT rue du Collège, 23. — Théâtre de famille cinéma attractions.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA SELECT, porte de Namur.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 19

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 24.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts.

(19108

Les directeurs de plusieurs théâtres ont décidé d'organiser des matinées destinées à remplacer les représentations du soir, impossibles en ce moment; elles finissent assez tôt pour permettre à chacun de passer sa soirée en famille. Pour les spectacles, cirques ou cafés, les personnes qui croient pouvoir en cette période fréquenter les théâtres feront toujours prudemment de consulter les affiches.

Le Cinéma Royal est ouvert de 3 à 8 heures. Les autres cinémas restreignent également leurs spectacles à l'après-midi.

La vie théâtrale

A LA GAITE

La Veuve joyeuse.

Cette veuve est-elle, en dépit du titre, joyeuse, tout en étant... soyeuse? Ne nous demandez pas, bien entendu, ce que c'est qu'une veuve soyeuse! Nous aurions la mortification de devoir vous avouer que nous ne le savons guère plus que vous, à moins que ce qualificatif ne soit l'apanage de la pseudo-veuve Lavourmette parce qu'elle se vêt du tissu qui fait la gloire de Lyon.

C'est donc un à-peu-près que le titre, tout comme la pièce est à peu près une opérette. Elle n'est pas sans gaîté, bien que terriblement à la bonne franquette. De jolies femmes en font l'agrément : Mmes Torcy, Nina Nanson et Yvonne Willy; et M. Derryer y montre de la fantaisie. Ces dames, à défaut de voix, ont des académies dignes d'être contemplées.

Depuis l'aventure de Phryné les directeurs de théâtre ont, on le sait, une grande propension à croire qu'il n'en faut pas davantage pour gagner le procès que chaque jour se plaide.

ISIDORE VAN CLEEF.

GALERIES. — *Théodora*, la magnifique pièce de Sardou à laquelle la direction Bonny a apporté tous ses soins, est prête. La répétition générale vient d'avoir lieu, et la première aura lieu dimanche prochain, à 5 h. 1/2. On peut dès à présent retenir, par correspondance, des places pour ces représentations, qui feront sensation. La combinaison des carnets de famille, avec 25 p. c. de réduction, qui fut accueillie avec tant de faveur, est maintenue.

***

THEATRE DE LA BOURSE. — Demain, jeudi, à 3 h. 30, grande matinée. Le célèbre opéra comique de Massenet *Manon*, sera interprété par MM. Anseau, de Clay, Becker, Mmes Dupuis, Sonia et Despy. Dimanche, en matinée, *La Favorite* avec M. Geniot, M. Danse et Mme Andriani. La location est ouverte pour ces deux spectacles.

***

PALAIS DE GLACE. — Après le succès retentissant du *Sculpteur de Masques* et du *Marchand de Regrets*, MM. Vos, directeurs du Théâtre Volant, qui s'installent au Palais de Glace, se sont assuré définitivement la collaboration artistique de M. Fernand Crommelynck, *La Maison aux Chimères*, de notre compatriote Marguerite Duterme, interprète par M. Maurice Chomé, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, et Anne-Marie Tellier, l'admirable créatrice du *Sculpteur de Masques*, ne manquera pas d'obtenir les suffrages de tous les publics. Cette pièce qui s'apparente aux meilleures comédies modernes par la force et la tendresse qu'elle enferme, a, de plus, une couleur et une saveur qui sont bien de chez nous. Pour rehausser encore l'intérêt de ce spectacle, Nossent, le plus extraordinaire comédien comique que nous ayons, jouera avec toute la troupe du Théâtre Volant *La Comédie de celui qui épousa une femme muette...*, farce d'Anatole France. Une mise en scène soulignera qui nous restituera les mœurs du XVIIe siècle, donnera à cette œuvre toute son intensité comique.

***

MOLIERE. — Aujourd'hui, mercredi, à 4 heures, dernière représentation du *Roman d'un Jeune Homme pauvre*, d'Octave Feuillet. Jeudi, fête de solennité. Vendredi, relâche. Samedi, 16 décembre, à 8 heures, première de *Sapho*, de Daudet, avec Mme Alice Christian dans le rôle de Fanny Legrand. Robert Cellier dans celui de Jean Gaussin, Braneaux dans Déchelette et M. Lisso dans Caoudal.

***

FOLIES-BERGERE. — Dès qu'il sera possible d'entreprendre les spectacles du soir, les Folies nous donneront *Eva*, une pièce déjà présentement mise complètement au point. En attendant, *La Chaste Suzanne* continue à faire les frais des matinées.

***

LA BONBONNIERE. — Aujourd'hui, mercredi, à 4 h. 30, première d'*Amoureuse*, le chef d'œuvre de Porto-Riche, pour la rentrée de Mlle Yvonne George, l'artiste si aimée du public bruxellois.

***

VIEUX BRUXELLES. — Demain, jeudi, en matinée, à 4 heures, *La Divorcée*, avec Meg de Cock, Léon Lorraux, Joris, Roels, Mauray.

***

CINEMA ROYAL. — Au programme du 8 au 14 décembre, signalons : *Des Champs à la Ville*, comédie dramatique en deux parties; *Regardin flirte*, comique; *Voyage en hydroaéroplane*, documentaire; *La Comtesse noire*, drame en trois parties en couleur interprété par Mme Rojanne, MM. Alexandre et Signoret, de la Comédie-Française.

***

CINEMA SELECT. — Du 8 au 14 décembre : *La Voyante*, comédie en 2 parties; *La Dentellière*, superbe comédie en couleurs; *L'Anneau des Pharaons*, légende; *Le Masseur*, comique; *Le Golfe de Saint-Tropez*, documentaire.

SPLENDID CINEMA. — Au Splendid, le spectacle est toujours intéressant et un excellent petit orchestre y procure la plus agréable des sensations. Actuellement, se déroule sur l'écran *L'Affaire Klerk*, drame en 4 parties; *L'Auteur dramatique*, vaudeville (Nordisk); une scène dramatique cow boy en 2 actes de l'American Wild West Films, etc.

***

CINEMA COLONIAL. — Du 9 au 14 décembre : *Pagodes au sud de l'Inde*, documentaire : *La Seiche* scientifique; *La Bague à la Perle*, dramatique en 2 parties; *Le Gardien sympathique*, comédie; *Les Petits Contrebandiers; Gavroche et la Fatima;* etc

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses fidèles lecteurs.

Elle répète conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

On demande servante tout faire; certif. Prés. boul. Léopold II, 157. (19309

On dem. fille à tout faire sér. conn. bon. cuis. bourg. certif. exig. 43, r. Naples. (19311

Voyageurs instr. sont dem. p. cirage en tubes, prem. qual. comm. 9 0/00. Ecr. 61, rue d'Ecosse. (19315

DEMANDES D'EMPLOIS

Chic coupeur pr dames fait complet façon, 25 fr. long paletot façon, 18 fr. 53, avenue Ducpétiaux (18692

QUARTIERS ET MAISONS

Bas ou partie de maison de comm. à louer. 35 rue Bodeghem, Brux.-M. (19308

On dem. louer imméd. pr ind. immeub. salubre comp. au moins logem. conc., caves, rez de ch., et deux étag., ou trois étag. s/ caves, superf. pr étag. 200 m. c.; situat. 10 min maximum tram Bourse. Ecrire loyer et cond., A. M. 156, bur. journ., 70, r. Midi. (19307

A louer chambre luxueuse et salons garnis pr haut fonctre ou rentier. Pr. adr. 70, r. du Midi (bur. journal). (19246

Jolie maison de rent. à louer. 88, Rue Kessels, près avenue Louis-Bertrand, Schaerbeek (19306

A vendre ou à louer
Belle mais. mod. dix pt., electricité, grillage, jard serre, vérands, salle bain, emmuré, près égt. ecole. place Communale. 18 min. de la gare, site pittoresque sit. à Moustier s/Sambre; toutes facilités de payement S'y adres. à Jules Bertrand. (19160

VENTES D'OBJETS DIVERS

Cartes visite ivoire. . 1.50
Riches C. V. parchem. 3.50
1,000 lettres lignées. 13.75
1,000 factures lignées 15.75
Papiers divers à céder 19298
37, boul. Jamar, Brux.

Fr. 12.50 par mois
Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 25, rue Ernest Discaillès (18514

CAUSE DE GUERRE
Magnif. MOBILIER
à vendre, garn. gr. appart., cons. en riche ch. à couch., 400 francs (a coûté 1,200 fr.). Spl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2 fois.
193, r. du Trône, 193
(19079

2,000 kilos savon mou à vendre avec freigabe depuis 0.90 le kilo 187, r. Brogniez. (18724

Pour se faire de l'argent
Sup. ch. à couch. noyer et partie mob., tapis esc. salle de bains, etc. 10337
21, Rue Blanche, 21
(av. Louise près pl. Stephanie)

Bateau à vapeur
à vendre très bonnes conditions cause liq. société. Renseign. écr. 70, rue du Midi, L. A. J. (18994

Acétylène
Becs, lampes, tuyaux métalliques flexibles. 18, place Madou, Bruxelles. (19255

ACHATS D'OBJETS DIVERS

Machine à écrire
Je cherche bonne occas. Ramos, 21, rue d'Anderlecht (19316

Cheveux tombés
Achat, 51, r. Pont-Neuf. (1491

On dés. achet. d'occ. patins roulettes dame. F. offres J. G. 46, rue du Midi, 70. (19310

J'achète
livres, gravures, tableaux. 5, rue de Wynants. (19301

CHAMPAGNES, VINS, LIQUEURS
Sommes achet. plus haut prix caves partic., même pet. quant. V. M., chauss. de Vleurgat, 124. M 2022

Achat au comptant
de mobiliers et autres march. fonds de grenier et de cave. 51, rue de la Roue. (18502

J'ACHETE
LAINE, etc. 18531
117, av. de la Reine

On dem. piano d'occ. compt 5, avenue Marie-Henriette, Forest. (16995

On dem. pianos d'occas. — paie le plus cher. — 77, rue Botanique, 77 (19084

On dés. ach. d'occ. glace cadre doré 1m x 1m75. Ecr. J B boulevard Militaire, 146. (M.2014

ENSEIGNEMENT

PENSIONNAT FABRA Boitsfort, 32, aven. Van Becelaere, p. jeunes filles et enf. On acc. garçonn. jusque 8 ans. Tram 30 arr. gare. Progr. officiel. (19320

Sténo-Dactylo Comptabilité
Ecole Pratique de Commerce
33, r. Ste-Catherine
19145

CAPITAUX

Prêts hypoth. succ., usuf., nues propriétés, créanc., titres, sol. imm. **Office Immob.**, 122, bd du Hainaut, 3 6 h. 18772

L'Union Commerciale, 11, rue Grétry, vend et ach. t. prod. alim. Accep. agence, dépôt, consign. de marq. sér. 1res réf. Bur. de 11 à 1 h. 30. (18868

2 MILLIONS
- à PLACER -
4 % s hypothèques
tous rangs, indiv. succes. nues-propriétés sur toutes garanties sérieuses. Solution en 48 heures. On traite en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. 19122
12, Rue de la Limite, 12
BRUXELLES

NOMBREUX capitaux à placer s/ hypothèques à taux très réduits. *Augustin Orban, à Vieusain.* 19175

Cap. dem. pour plus. aff. comm. et industr. de t. repos. Gros bénf. cert. A. J. M. 46, journal *Le Quotidien.* (18868

Entr'Aide

Dame dem. à laver à journ. S'ad. rue du Conseil, 40.

Jeune femme bonne lingère dem. place dans grande maison pour rép. et neuf. S'ad. rue Sans-Souci, 141, Ixelles.

Homme de peine dem. place rue Sans-Souci, 141, Ixelles.

Fille sérieuse demande journée ou demi-journée, au courant de la cuisine. Bonnes réf. L. N. T., rue Collège, 150. Sonnez 3 fois.

Dame âgée certain âge très bonne famille, sympatique, musicienne sach. s'occuper ménage désire trouver dame seule pour partager sa vie. Ecr. A. Z. bur. du journ.

A vendre une collection complète du Bull. off. et arr. (1re année) du n° 1 à 160. S'adr. rue du Brochet, 28

Achat Piano
On cherche piano d'occasion à prix mod. Ecr. offres et cond. à A. W. 28, 70, r. du Midi. (B

ONDULATIONS MARCEL
Coiffeuse diplômée
demande abonnements à domicile. Prix très modérés. (B
Mme Darcel
9, rue Tasson-Snel Saint-Gilles

Leçons ou répét. de science et phys. mathém. ou techn. par Ing. électr. Se met dispos. fils de famille pr l'aider étud. universités. A.S. 35, av. des Arquebusiers.

COIFFURE DE DAMES
Mme Ida Delbart
Prix modérés (B
93, rue du Midi, 93

Toute notre reconnaissance aux amis de l'*Entr'aide* du *Quotidien* qui voudraient bien nous envoyer livres, revues illustrées, ou autres pour nos prisonniers, etc.

Prière adresser à M Emile Pels à la rédaction du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire.

Entr'Aide du *Quotidien*.

N'achetez pas du neuf Faites des économies. Retournage. Arrangements Transformations. Retournage pardessus 12 à 15 francs. Retournage costume, 20 francs, par un tailleur pour hommes et dames; réfugié de Valenciennes. Rue des Plantes, 62, St-Josse-ten-Noode.

INSTITUT

Rue Jennart, 3 (boul. Léopold II), Bruxelles. Pour la contention immédiate et la guérison radicale des **hernies**, sans **opération** ni récidive, avec garantie écrite, il faut venir **personnellement** aux consultations **gratuites**, de 9 à 12 et de 1 à 3 heures. Les dimanches, de 9 à 12 heures. Une visite suffit. Pas de brochures. 19321

SAVON MOU (autorisé)
A vendre de suite 50,000 kilogs à 1 fr. 50 le kg. — Société d'Importation, 141, boul. du Nord, Bruxelles. 19262

SEMOIS MARQUE SEMOIS
"Les Deux Couleurs"
ACTUELLEMENT
le meilleur tabac pour la pipe
DEPOT :
49-51, rue de Haerne, 49-51
SEMOIS 18543 SEMOIS

On demande sténo-dactylographe connaissant clavier belge. Offre avec références et prétentions. A. T. 19, bur. du journal. 19314

LE QUOTIDIEN
demande de bons vendeurs-dépositaires dans toutes les communes du Hainaut
Pour toutes les conditions de ce service, s'adresser à l'OFFICE DE PUBLICITE DU CENTRE, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière. (Bureau de 9 heures à midi.) B

Mise en vente sensationnelle
OIGNONS A FLEURS

Jacinthes	Tulipes	Crocus	Narcisses	Glaïeuls
dep. 5 fr. le cent	dep. 2 fr. le cent	dep. 2 fr. le cent	dep. 3 fr. le cent	dep. 3 fr. le cent

ETABLISSEMENTS :-: HORTICOLES :-: **EUGÈNE DRAPS**
Rue de l'Etoile, à Uccle-Stalle (tram 50);
Succursale : **30, chaussée de Forest, 30** (Porte de Hal); Magasin : **17, rue Antoine Dansaert, 17** (Bourse). 19325

PILULES de VICHY

Purgatives, laxatives -:- antibilieuses -:-
guérissent affections du foies et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix : fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies 19198
Dépôt : 48, rue de Luxembourg, 48

Voies Urinaires, - Reins, Vessie -
Les **Capsules blanches du Dr Davidon** guérissent radicalement, à tout âge, et dans les cas les plus désespérés, les maladies urinaires de toute nature. Jamais aucun insuccès. La boîte de 60 capsules : 3 fr. — Dépôt à Bruxelles : Van Reuterghem, 15, rue des Croisades; GHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIÉGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale; ANVERS-ANTWERPEN : Breedenraedt, 2, Charletteloi; De Beul, apothicker, 57, Nieuwstraat; GAND : De Meer, apothicker, 33, Brugstraat. (19206

CHARLEROI
A vendre ou à ler mais. maître, conv. pour indust. ou rentier, sise à Charleroi (Nord), 64, r. Cayauderie : avant-cour, grand jardin, élect. et tout conf. moderne, prix mod. Clefs : 62, même rue; cond. : 16, rue Vautier, Ixelles. (B

16A, avenue Jean Volders
PIANOS premières marques
GRANDES OCCASIONS 19257
état neuf depuis 300 francs
ACCORD - LOCATIONS - ECHANGES

DIVERS

Manucure
97, Marché-au-Charbon
Entresol, sonnez électrique
19312

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité
(donne de la r. de Brabant)
BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : 2 fr.
de 8 h. du matin à 8 h. soir, dimanche de 8 à 12 heures
19254

-:- TABAC FIN -:-
pour cigarettes
à 650 fr. les 100 kilos
TABAC SEMOIS, pipe
à 640 fr. les 100 kilos
Grand stock de cigares défiant toute concurrence. Vente en gros seulement
ECRIRE : 16611

Etablis. Commerciaux et Financiers Belges
56, boulevard du Nord
BRUXELLES
1 mois à l'essai

Couveuse et éleveuse
sans feu, ni pétrole, ni gaz, ni briquettes, un peu d'eau chaude et c'est tout. — Economie. — Fonctionnement garanti. — Facilités de payement
Strubbe-Valentin
Aviculteur-fabricant
à Hermalle-s/-Argenteau et r. *Grand-Bruxelles, 113*
Uccle. 15310c

Mme Van Gasse
ACCOUCHEUSE
diplômée 18918
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse) 18056

SAVON MOU

QUALITÉ EXTRA
Aussi profitable que l'ancien
En bidons métalliques
de 1 1/2, 12 1/2 et 25 kilos
FRANCO TOUTE GARE
AVEC FREIGABE

Compagnie Suisse d'Alimentation
92, boulevard du Nord
BRUXELLES
19275

65 cent. **Vient de paraître** 65 cent.
Au hasard de ma plume...
(Contes et nouvelles)
par Jean-Eug. VERHASSELT
Un volume broché in-12 B
En vente chez tous les libraires et marchands de journaux

MAISON
d'accouchement
de 1er ordre 19067
Ex-Interne des Hôpitaux
Deux diplômes
Pension. Consultations.
Prix modérés
Médecin attaché à la maison
35 rue de Turquie 35
(front de l'Espinette)

A vendre
Vins en bouteilles et en fûts
Cigares et tabacs
1 lot chaussettes en laine
Huile olive pure
Denrées coloniales
Hasselt et Schiedam
Bons placiers sont demandés
S'adresser :
Direction E. F. C. B.
56, b. du Nord, Brux.
A 11 et à 3 heures
10611A

Accoucheuse
Mais. de 1re ordre. Pens. consult. *Médecin attaché à la maison.* 19129
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

Accoucheuse
diplômée, 25 ans prat.
Ex-Interne d'hôpitaux
Pension, consultations
Prix modérés
10 Boul. du Midi 10
BRUXELLES
19201

Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles
15727

Accouchement
Pension. — Consultations
Prix modérés
85 r. de Honin
(milieu av. Louise)
19216

L'Office de Publicité du Centre
77, rue de Belle-Vue, à La Louvière
reçoit tous les jours, de 9 heures à midi, toutes les annonces et réclames de la province du Hainaut, destinées au "QUOTIDIEN".

Reprise sérieuse
On désire louer ou reprendre maison convenant pour taverne-buffet froid-pension bourgeoise et comportant au moins trois étages à meubler, Bruxelles ou agglomération, peu importe, mais centre productif. Ecrire J. D., rue du Midi, 70. B

RAVITAILLEMENT
Importation-Exportation
Etablissements Financiers et Commerciaux Belges
56, boulevard du Nord, 56, Bruxelles
Directeur général :
A. Alexandre, membre de l'Union du Crédit
Spécialités : CHAMPAGNES et VINS
Toujours en nos magasins tous les articles d'alimentation. 14521

- AMAND -
- Marché-aux-Herbes -
Coin de la rue Chair et-Pain
PORTRAITS
Fêtes et Souvenirs
d'après photographie à l'huile, pastel, fusain, émail
Même maison: Place de Meir, 43, à Anvers



- BLANCO -

Le meilleur des savons en poudre
Surpasse toutes les autres marques
Production journalière : 125,000 paquets
Constant FLOREN, Anvers
19323 USINES :
Long. rue de la Boutique, 11-15
Rue de l'Amidon, 8-10, Anvers
BUREAUX :
Anvers : rue de l'Amidon, 12
Brux. : pl. de Brouckère, 46

Accoucheuse
Deux diplômes 1re classe
20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
Porte de Hal 19048

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 25 ans pratique
Consultations
PENSION
Prix modérés
44 rue de Parme **44**
(Porte de Hal)
19313

L'Orthographe sans Peine
Etude simplifiée de la grammaire française
Leçons particulières par dame diplômée de l'Etat
COURS DU SOIR
pour messieurs et dames, 2 fois par semaine
10 francs par mois
Méthode pratique, spécialement recommandée aux personnes dont l'instruction a été négligée
PROGRÈS RAPIDES E
17, rue de la Limite, 17
(Près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek)

Manucure
30, rue d'Arenberg
De 11-8 h. Entresol. Ent. dir. 19291

Accoucheuse
Diplômée, 30 ans prat. Pension. Consultations
Prix modérés
32 rue Fontainas 32
(Porte de Hal) 19292

Accoucheuse
Diplômée 1re classe, 20 ans de pratique. — Exinterne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par jr. Consult. — Prix modérés
88 rue de la Victoire 88
Porte de Hal 19201

Manucure
125, rue Vandeweyer
18885

1. Voies urinaires
2. Maladies des dames
3. Diabète. - Goutte. - Obésité.
Consultations particulières :
Lundis, mercredis et vendredis de 10 à 5 h.
Dimanches, mardis et jeudis de 10 à 1 h.
Dr Lambert *Lauréat de médecine, etc., via Spécialités.*
29, avenue de la Porte de Hal, 29
(Près Cité Fontainas), Bruxelles (Midi) 19311

Manucure
De 1 à 7 heures
6, rue du Mérinos
Trams 60, 61, 59
19260 Sonnez 2 fois

Accoucheuse
Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
PRIX MODÉRÉS
14 Place des Martyrs
(gare Nord, derrière rue Neuve)
19515

Accoucheuse
Mme DELSARTE
4 CONSULT. — PENSION **R. Constantinople**
Entre gare Midi 18938 *et Porte de Hal*
Anciennement :
44, rue Linnée

MADAME
Penninckx
Accoucheuse. — 1re dipl.
Pension. 18889
17, rue Dupont (Nord)

Manucure
Manucure de 11 à 8 h.,
4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou 19260

ACCOUCHEUSE
Diplôme 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme GILLION
- 106 - 19295
rue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

MANUCURE
40, rue de Cologne
Entrée directe

Pour vos Fourrures
ADRESSEZ-VOUS A LA
MAISON FRANCO-RUSSE
28, boulevard du Hainaut
vous y trouverez un beau choix et de 1re qualité. — *Spécialité de manteaux et pelisses sur mesure.* Réparations, relustrage, teinture. — Prix défiant toute concurrence.
MAISON DE CONFIANCE

AVIS
à MM. les industriels, entrepreneurs, briquetiers
Sablière du "Weijmbosch"
Nosseghem (Brabant)
250,000 mètres cubes sable. Enlèvement facile. Par ch. de fer : 3 minutes station Nosseghem. Par route : chaussées de Louvain et de Malines (12 kilom. de Bruxelles.)
Pour tous renseignements, écrire à JULES CAPRON, Nosseghem. B

Blouses velours 15.50 12.50 10 50 9.95 8.95
Mêmes prix sur mesure. 19316
FABRIQUE NATIONALE, 23, rue du Cirque.

Savons

de tous genres
et de toutes qualités
Comptoir Général d'Anvers
39, boulevard Jamar, 39
19314

Imp. G. BUYKAERT, Bruxelles.